

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

Radio et télévision dans la constitution Le Conseil fédéral revient à la charge

POUR un Etat fédératif, la démocratie directe a d'irremplaçables avantages, mais aussi certains inconvénients. En effet, le peuple souverain met parfois du temps à reconnaître la nécessité d'une évolution et il ne se presse guère d'accorder le droit et le fait.

Ainsi, le 3 mars 1958, les citoyens repoussaient à une majorité de quelque cent mille voix un projet d'article constitutionnel donnant pouvoir à la Confédération de légiférer dans le domaine de la radio et de la télévision.

On s'accorda de cette décision — il le fallait bien d'ailleurs — explicable par deux raisons majeures : on semblait redouter une nouvelle ingérence de l'Etat central dans une activité dont la valeur dépend pour une très grande part de la liberté laissée à l'esprit créateur, mais surtout la télévision, à ses débuts, suscitait encore de la méfiance et nombreux étaient ceux qui redoutaient un développement dont ils pensaient devoir un jour faire les frais en qualité de contribuables.

Rien ne demeure plus de ces sombres pressentiments et l'on vit même, un temps, le petit écran, dont la faveur n'a cessé de grandir et beaucoup plus rapidement qu'on ne l'avait prévu, servir de « béquille financière » si l'on peut dire, à sa sœur aînée, la radio.

Cependant, les choses allaient leur train, au mépris des exigences juridiques — toute base constitutionnelle sérieuse faisant défaut — lorsque, à fin 1966, une polémique éclata en Suisse allemande.

Zürich ayant découvert le « non-conformisme », quelques collaborateurs de la radio alémanique firent leurs exercices de style sur les ondes de Beromünster, jusqu'au jour où certains des plus acharnés à montrer Guignol rossant le commissaire furent priés de tenir leur verve en lisière, ou d'aller l'exercer ailleurs.

On cria au scandale dans une certaine presse, on accusa le Conseil fédéral d'exercer une intolérable censure, un conseiller d'Etat, de surcroît membre du comité central de la Société suisse de radiodiffusion, attisa la polémique, il y eut interpellation et débat aux Chambres, et finalement on s'aperçut que le statut de la radio et de la télévision restait bien mal défini et qu'il conviendrait enfin de préciser, d'abord dans un article constitutionnel, puis dans une loi, certains droits, mais aussi certains devoirs, puisque radio et télévision jouent un rôle de plus en plus considérable non seulement comme instrument d'information, mais aussi de « formation ».

Voilà pourquoi, comme nous l'avions annoncé il y a sept semaines déjà, le Conseil fédéral a mis au point un nouveau projet d'article constitutionnel dont nous rappelons le texte :

1. La législation sur la radiodiffusion et la télévision est du domaine fédéral.

2. L'établissement et l'exploitation technique des postes émetteurs incombent à la Confédération.

3. La Confédération charge du service des programmes une ou plusieurs institutions de droit public ou privé. Le service des programmes doit être établi et exécuté d'après le principe de la liberté de la radiodiffusion et de la télévision. La loi règle l'exécution de cette disposition.

4. Les besoins spirituels et culturels des cantons, comme aussi ceux des différentes parties du pays, des divers milieux de la population, ainsi que des diverses régions linguistiques, doivent être pris équitablement en considération.

Lundi, la chancellerie a adressé ce projet aux gouvernements cantonaux et aux « associations intéressées » avec deux substantiels avis de droit : l'un du professeur Huber, de Berne, l'autre de M. Antoine Favre, ancien juge fédéral.

Georges PERRIN

(Lire la suite en avant-dernière page)

Vers la confrontation décisive entre les Russes et les Tchèques

La rencontre, entourée du plus grand secret, aurait lieu la semaine prochaine

PRAGUE (AP). — Si la tension demeure toujours aussi vive entre Prague et Moscou, il semble bien que chacun des deux camps a décidé de respecter le statu quo en attendant la confrontation décisive entre les dirigeants des deux pays, qui se tiendra très probablement la semaine prochaine.

Le plus grand secret continue à entourer cette rencontre historique où pourrait bien se jouer le sort de la Tchécoslovaquie. D'après les rares renseignements qui filtrent des milieux tchèques bien informés, la délégation soviétique conduite par M. Leonide Brejnev, serait attendue lundi en Tchécoslovaquie.

Dans les milieux proches du parti communiste de Prague, on insiste sur le fait que le principal point à l'ordre du jour sera « les relations mutuelles entre les deux partis et la situation politique actuelle dans le pays ». Par contre, le retrait des troupes soviétiques encore stationnées en Tchécoslovaquie ne sera sans doute abordé qu'assez accessoirement : « Ce n'est pas un problème important », a déclaré un membre du P.C.

La présence des troupes russes au second plan

En fait, la question de la présence des troupes russes qui n'en finissent

pas d'évacuer le territoire tchécoslovaque paraît être passée définitivement au second plan.

Les dirigeants tchécoslovaques paraissent s'efforcer de ne pas envenimer les choses avant le prochain « sommet », et ils se sont refusés à tout commentaire sur les manœuvres que l'armée rouge a entreprises près des frontières du pays, dans le but évident de faire pression sur le gouvernement de Prague.

Le rappel des réservistes soviétiques n'a pas davantage impressionné les Tchécoslovaques : « S'ils veulent envahir notre pays, ils n'ont pas besoin de rappeler des réservistes », dit-on à Prague.

A Rome, le ministre tchécoslovaque adjoint des affaires étrangères, M. Pudlak, s'est efforcé lui aussi de minimiser l'importance de la crise en déclarant qu'il ne s'agissait que d'une simple « querelle de famille » qui trouverait une solution « socialiste ». « Une rupture entre la Tchécoslovaquie et l'Union soviétique n'est pas concevable

et serait un désastre pour tous », a-t-il dit.

La controverse subsiste cependant avec la même virulence dans la presse.

Après l'affaire du Boeing
et le discours Nasser
La tension monte au Moyen-Orient

(Lire en dernières dépêches)



Des magasins de Cleveland photographiés alors qu'ils étaient la proie des flammes. (Téléphoto AP)

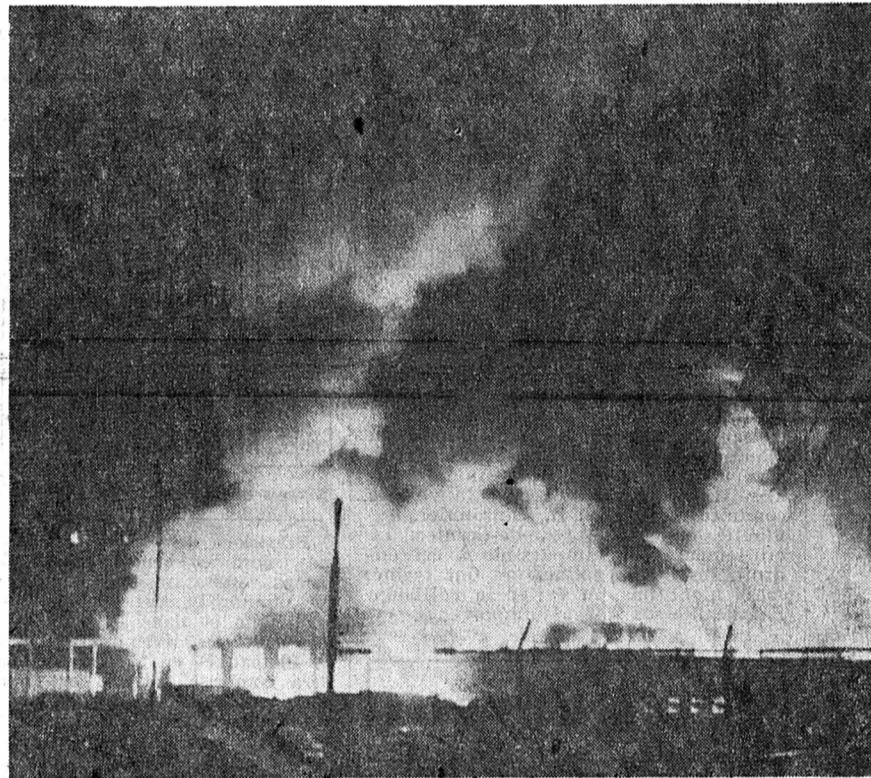
FLAMBÉE DE VIOLENCE dans le ghetto de Cleveland Dix morts, dont trois policiers

CLEVELAND (ATS-APP). — La flambée de violence qui a éclaté l'autre nuit dans le ghetto noir de l'« East Side » de Cleveland, dans l'Ohio, a, pour l'instant, fait dix morts, dont trois policiers.

Deux Noirs, soupçonnés d'avoir participé à la tuerie, ont été abattus au cours de la fusillade. Un Blanc et deux Noirs qui se sont trouvés pris entre les feux des deux camps, ont trouvé la mort. Onze policiers et une dizaine d'autres personnes du quartier ont été touchés par des balles. Quelques autres individus ont été blessés par des projectiles divers.

(Lire la suite en dernière page)

Alerte au chlore: 20,000 personnes doivent être évacuées à Charleston



La ville envahie par les flammes et la fumée mortelle.

(Téléphoto AP)

CHARLESTON (ATS-Renter). — Une violente explosion due au chlore s'est produite, mercredi, dans une fabrique de produits chimiques de Charleston, la capitale de l'Etat américain de la Virginie occidentale. Un nuage mortel de chlore gazeux de soixante mètres de haut s'est rapidement étendu sur trois kilomètres autour de la fabrique. Quelque 20,000 personnes habitant dans les environs ont dû être évacuées en raison du grave danger que présente ce gaz suffoquant. De plus, l'explosion a provoqué un incendie qui s'est propagé à tous les immeubles de la fabrique.

Selon les indications fournies par la police, on ne signale jusqu'ici pas de mort. On fouille cependant toujours le périmètre de la fabrique. En revanche, au moins cent septante-cinq personnes, qui souffrent des effets de ce gaz, ont dû être transportées dans des hôpitaux pour y être soignées.

Fourrures à la mode de Paris



Ensembles pour sortir le soir. A gauche, manteau de léopard des neiges (Sibérie) et à droite un manteau de lynx mouché. Ces manteaux portent la griffe de Chomberg. Lire nos autres informations en dernière page sur la présentation des collections à Paris.

(Téléphoto AP)

LA Foudre tombant sur un dépôt de carburant Un fleuve d'essence enflammée envahit un village italien : 20 MAISONS EFFONDREES - DES BLESSÉS

Assassin présumé du sénateur Kennedy Sirhan, le prisonnier le mieux gardé, a déjà coûté 200,000 dollars à la Californie

NEW-YORK (ATS). — Sirhan Beshara Sirhan, le meurtrier présumé de Robert Kennedy, est le prisonnier le plus surveillé des Etats-Unis. Pas moins de 18 geôliers gardent jour et nuit le matricule 718.486, qui attend l'ouverture de son procès dans une cellule sans fenêtre, au 13^{me} étage de la prison de Los-Angeles.

L'entretien d'un détenu coûte normalement 10,5 dollars par jour à l'Etat. Mais Sirhan, lui, a déjà coûté 200,000 dollars aux contribuables californiens. Si les autorités de Los-Angeles ont pris des mesures de sécurité aussi draconiennes, c'est qu'elles désirent éviter un « nouveau Dallas ». Il ne fait aucun doute que la vie de Sirhan est en danger. Même son avocat, M. Russel Parsons, une des personnalités les plus en vue du barreau de Los-Angeles, reçoit continuellement des lettres de menace.

Ce n'est pas un hasard

Vivre pour un idéal et se battre pour qu'il triomphe ne suffit pas toujours. Il faut parfois aussi mourir pour lui. Afin que la lutte et l'idéal conservent leur sens. René-Georges Baumann, 26 ans, originaire de Colombie, qui avait émigré aux Etats-Unis il y a six ans, a franchi le cycle complet.

L'Amérique l'attirait. Il s'était épris de sa civilisation, comme d'autres s'enthousiasment pour l'Union soviétique, pour la Chine ou pour Cuba. Il a quitté sa Suisse natale pour aller vivre et travailler aux Etats-Unis. Il s'y est fait des amis. Il est devenu citoyen américain. Quand il a été appelé au service militaire — il lui eût été facile de s'y dérober — il a répondu « présent ». Devenu soldat américain, il est allé mourir au Vietnam, le 5 mai dernier, au cours de la bataille de Phu Bai. En « territoire américain », à l'ambassade des Etats-Unis à Berne, il vient d'être décoré à titre posthume.

René-Georges Baumann est le premier Suisse tombé au combat au Vietnam. Que l'on soit pour les Américains ou pour le Vietnam, ce qui paraît important, s'agissant d'un jeune homme originaire d'un pays neutre, c'est qu'il ait eu le courage, alors qu'il avait à peine vingt ans, de faire un choix, celui d'une seconde patrie, et, ensuite, d'accepter toutes les conséquences de ce choix, y compris la mort, six ans plus tard. A l'époque où tant de jeunes s'interrogent, ou partent à la recherche d'un idéal, dont l'image leur est semble-t-il cachée par le confort dont les entourent leurs parents, la mort du jeune Neuchâtelois prend valeur d'exemple.

Que le premier Suisse tombé sur un champ de bataille vietnamien soit mort dans les rangs de l'armée américaine n'est peut-être pas un hasard. Un certain nombre d'autres jeunes, ayant épousé la cause des Vietnams, se bornent, ici et ailleurs, à des manifestations de solidarité, parfois spectaculaires, mais qui ne comportent aucun risque pour leurs participants. Après la mort de René-Georges Baumann, on est tenté de leur dire : « Qu'est-ce que vous attendez pour aller rejoindre les combattants communistes ? Eux au moins se battent bien... pour une mauvaise cause. »

R. A.

RIVANAZZANO (AP). — Un véritable fleuve d'essence en feu, dévalant une colline, s'est déversé hier dans le village de Rivanazzano, faisant exploser des conduites de gaz et provoquant l'effondrement d'une vingtaine de maisons. Il y a plusieurs blessés.

La foudre était tombée sur un dépôt de carburant de l'armée italienne, situé à 5 km de Rivanazzano, station thermique de 3400 habitants ; le dépôt a explosé et l'essence enflammée s'est répandue partout.

Des centaines d'habitants se sont enfuis dans la campagne, tandis qu'une partie du village était transformée en ruines.

Plusieurs détachements de pompiers, venant notamment de Milan, ont lutté pendant trois heures pour combattre les foyers d'incendie.

Une religieuse de l'Institut du Saint-Rosaire a déclaré :

« Il y a eu brusquement des incendies partout... Des explosions se produisaient ici et là, et nous nous sommes sauvées aussi vite que nous pouvions. »



Des pompiers et des sauveteurs cherchent dans les débris d'une maison écroulée d'éventuelles victimes de la catastrophe.

(Téléphoto AP)

Lire aujourd'hui

EN PAGES RÉGIONALES :

CHUTE DE 40 M : UN TRAIN ROUTIER s'écrase dans les gorges du Seyon

Le doyen des Neuchâtelois est entré dans sa 104^{me} année

Nouveau jugement au tribunal de police de Boudry L'ivresse au volant étant reconnue l'amende passe de 50 à 750 francs

Le tribunal de police du district de Boudry a tenu son audience hebdomadaire hier matin sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de M. André Mannwiller, remplissant les fonctions de greffier.

Le 11 octobre 1967, H. M. a circulé en automobile sur la route cantonale de Fenin en direction de Neuchâtel. A Pierre-à-Bot, à la sortie d'un virage à gauche, le prévenu a perdu la maîtrise de son véhicule. Ce dernier est sorti de la route et s'est arrêté en contrebas, le long du talus, en heurtant légèrement un arbre.

Suspecté d'ivresse, H. M. a subi trois examens. L'analyse du sang a révélé 1,45% d'alcoolémie. Jugé la première fois par le tribunal de police de Neuchâtel, il a été condamné à 50 fr. d'amende et au paiement des frais, fixés à 30 fr., l'ivresse au volant n'ayant pas été retenue par ce tribunal. Le jugement du 11 janvier 1968 a été cassé le 20 mai 1968 et la cour de cassation pénale a renvoyé l'affaire devant le tribunal de police de Boudry pour un nouveau jugement. Partageant l'opinion de la cour de cassation, il a apprécié différemment les méthodes, utilisées lors des examens et estime plus sûre la prise de sang à laquelle on a procédé environ deux heures après l'accident. Considérant que le taux d'élimination est en moyenne de 0,15% à l'heure, le tribunal estime qu'au moment de l'accident, le prévenu a dû avoir 1,70% d'alcoolémie. C'est pourquoi il condamne H. M. à 750 fr. d'amende et met à sa charge les frais de la cause fixés à 120 francs.

RN 5 de Neuchâtel en direction d'Auvergnier, R. M.-de-L'E. a fait un dépassement lors duquel il a roulé à cheval sur la ligne de sécurité continue. Le prévenu conteste la faute, mais les agents qui faisaient un contrôle sur la route l'ont vu. Une vision locale a confirmé leurs dépositions. Le tribunal condamne R. M.-de-L'E. à 50 fr. d'amende et au paiement des frais, fixés à 50 francs.

A. V. est prévenu d'observation des prescriptions légales sur la comptabilité. Bien qu'étant inscrit au registre du commerce depuis 1950, le prévenu admet qu'il n'a pas tenu une comptabilité régulière. Le tribunal le condamne à quinze jours d'arrestation avec sursis pendant un an et met à sa charge les frais de la cause fixés à 130 francs.

INJURES

En passant la soirée du 4 mai dans un restaurant de Cortaillod, J. R. a injurié le patron de l'établissement, M. A. K. Cela lui coûte 80 fr. d'amende auxquels s'ajoutent 40 fr. de frais. Cette peine pourra être radiée du casier judiciaire dans le délai de deux ans, si le prévenu se comporte bien.

Circulant en automobile sur la RN 5 entre Colombier et Boudry, P. M.-R. a dépassé « Sous Vaudjion » deux automobiles et a empiété sur la partie gauche de la route. Il est condamné par défaut à 80 fr. d'amende et au paiement des frais fixés à 40 francs.

Une affaire a été suspendue, le jugement d'une autre est remis à huitaine.



Une voiture en piteux état.

(Avipress - R. Ch.)

Arrêt d'une colonne de voitures près de Saint-Aubin La remorque d'un camion dérape et coince une auto contre un mur

De nos correspondants : Mercredi vers 11 heures, M. Jean Vouillamoz, âgé de 43 ans, chauffeur domicilié à Isérables (Valais), circulait au volant de

son camion auquel était accouplé une remorque à quatre roues, sur la RN 5 en direction d'Yverdon. Il tombait une pluie diluvienne. Arrivé dans le virage de Combamare, entre Chez-le-Bart et Saint-Aubin, le conducteur se trouva en présence d'une colonne de voitures qui s'arrêtait, le premier véhicule voulant bifurquer à gauche. De ce fait, le chauffeur du camion dut freiner mais sa remorque se mit en travers de la route et heurta violemment une voiture vaudoise conduite par M. Maurice Cottens, âgé de 48 ans, de Sainte-Croix, accompagné de sa femme et de sa fille, qui circulait en sens inverse en tenant régulièrement sa droite. Cette voiture fut serrée entre la remorque et le mur bordant la chaussée sud.

Les trois personnes furent transportées par l'ambulance de la Béroche à l'hôpital des Cadolles. Mme Cottens et sa fille purent regagner leur domicile. Mais M. Cottens, grièvement blessé, fut transporté à l'hôpital cantonal de Lausanne, souffrant de multiples fractures du crâne.

La voiture est hors d'usage. Le constat a été fait par les gendarmes de Boudry et de Saint-Aubin.

Notons que contrairement aux bruits répandus, l'installation de freinage du train routier était parfaitement en ordre. Signalons enfin que derrière la voiture vaudoise roulait une auto neuchâteloise dont le conducteur, voyant la remorque déraiper, a préféré jeter sa machine contre le mur droit. Pas de blessés mais quelques dégâts.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Croisement impossible !

(c) Hier, à 18 h 45, M. R. C., agriculteur aux « Eplatures », circulait au volant de son automobile sur le chemin conduisant de la route principale à la Montagne-de-Cernier. Dans un léger virage à droite, masqué par un talus, il s'est trouvé nez à nez avec la voiture conduite par M. W. R., cantonnier, domicilié à la Montagne-de-Cernier. Le croisement étant impossible à cet endroit, les deux conducteurs ont freiné, mais n'ont pas pu éviter la collision. Pas de blessés ; dégâts importants.

COMMUNIQUÉ

«The Moody Blues» à Neuchâtel

Le public de Neuchâtel pourra voir et entendre pour la première fois l'une des cinq meilleures formations mondiales de musique « pop », considérée à juste titre par de nombreux connaisseurs comme étant supérieure aux Rolling Stones et aux Bee Gees. Les « Moody Blues » donneront un unique concert, samedi 27 juillet, au Spot Bar. En intermède, une autre formation moderne : les « Polo's Pop Tales ».

Aux cours de vacances de l'Université 250 étudiants de 18 pays

Le traditionnel cours de vacances de l'Université s'est ouvert le 15 juillet et durera jusqu'au vendredi 9 août. Dirigé cette année par M. André Allemand, directeur du séminaire de français moderne, il réunit treize professeurs qui enseignent à plus de 250 étudiants de 18 pays.

En tête, les Etats-Unis d'Amérique avec 82 participants, puis la Suisse (61), le Canada (21), l'Italie (21), l'Allemagne (14), la Hollande (11), la Suède (9), le Danemark (9), la Grande-Bretagne (8), enfin quelques représentants de l'Australie, de l'Irlande, de l'Espagne, de la Belgique, de la Yougoslavie, du Pérou, de la Thaïlande, des Philippines et de la Turquie.

Des onze classes constituées, l'une est réservée aux maîtres de français en pays de langues étrangères, une aux débutants absolus qui reçoivent au laboratoire de langues un enseignement audio-visuel, une autre à un groupe d'instituteurs tessonnois venus rafraîchir leurs connaissances linguistiques. Trois classes du degré moyen suivent un programme particulier comprenant cinq heures hebdomadaires de correction phonétique au laboratoire de langues, cinq de grammaire et d'orthographe, trois de conversation et de rédaction, deux de lecture.

Cinq autres classes, qui composent le cours supérieur, sont destinées aux étudiants

qui désirent perfectionner leurs connaissances de la langue.

Le cours de littérature est confié aux professeurs Eigeldinger, A. Guillemin, Ch. Guyot et P.-O. Walzer, qui traitent plus spécialement cette année d'auteurs et d'œuvres du XIXe et du XXe siècles.

MM. Ed. Bauer, M. Billeter et J. Cavadini présentent aux participants des conférences consacrées à la connaissance de la Suisse, du canton et de la ville de Neuchâtel.

Une place toute particulière est faite cette année aux divertissements littéraires. M. Jean Ber, comédien, nous présentera, le 5 août, les cabarets de Montmartre et de Saint-Germain-des-Près. M. Richard Lewer, humoriste bien connu, nous parlera, le 6 août, du français pour rire.

Le programme des excursions comprend dix courses dans le canton, la Ville fédérale, le Jura et les Alpes.

Signalons, en outre, que plusieurs soirées récréatives ont été prévues : bateau dansant, bal, etc. Les participants au cours de vacances ont aussi la possibilité de se retrouver après les cours. En effet, un après-midi est consacré à l'aviation (le canton à vol d'oiseau), un autre à une promenade pour amateurs de photographies (Neuchâtel insolite), un troisième à un rallye à travers la ville, etc.

Il est hors de doute que le cours de vacances de l'Université est appelé à connaître d'année en année un succès toujours plus grand. Ainsi se trouve confirmée à nouveau l'utilité d'une institution vieille de plus de soixante-quinze ans.



Madame Vittoria Mion, à Cortaillod ; Monsieur Jean-Paul Mion, à Cortaillod ; Monsieur et Madame Rubagotti Benito-Mion et leur fille, à Colombier ; Mesdemoiselles Doria et Ilaria Mion, à Cortaillod ; Monsieur Daniel Mion, à Cortaillod ; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Florindo MION

leur cher époux, papa, grand-papa, fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 52me année, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

Petit-Cortaillod, le 24 juillet 1968. (Place Marcel-de-Coulon 37)

L'ensevelissement aura lieu vendredi 26 juillet, à 15 heures, au cimetière de Cortaillod.

Messe de requiem en la chapelle catholique de Cortaillod, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Monsieur Paul Robert ; Monsieur et Madame Henri Testuz Robert et leurs enfants ; Monsieur et Madame Paul Robert, en Italie, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Marcel Chardonnens-Robert, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame André Bovay-Robert, à Lausanne ; Monsieur et Madame Roger Robert et leurs enfants, à Chavannes-près-Renens ; Madame Marie-Louise Robert et ses enfants ; les familles Derivaz, Clerc, Fugier, Chevalley, Perret, Blanchard, Peter, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Paul ROBERT

née Alice DERIVAZ leur très chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, après une longue maladie supportée avec courage, munie des sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 24 juillet 1968. (Vauseyon 5)

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi.

II Tim. 4 : 7.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 26 juillet, à 11 heures.

La messe de requiem sera célébrée en la chapelle Saint-Nicolas du Vauseyon, à 10 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Jean-Pierre Seiler-Bebington et leur fils Olivier, à Bâle ; Monsieur et Madame H. C. Bebington-Oliver et leur fille, à Wallasey ; Monsieur et Madame Pierre Thioly-Seiler et leurs enfants, à Paris ; Monsieur et Madame Henri Seiler-Meschini et leur fille, à Buenos-Aires, ont la grande douleur de faire part du décès de

Marie-Josiane

subitement enlevée à leur tendre affection dans sa 12me année, à la suite d'un accident de circulation.

Bâle, le 23 juillet 1968. (Jacob-Burekhardtstrasse 50)

L'ensevelissement aura lieu vendredi 26 juillet, au cimetière Hörnli, à Bâle, à 10 h 30.

Messe à la chapelle du Sacré-Cœur, Feierabendstrasse 68, Bâle, à 9 heures.

Au lieu de fleurs, pensez au Village Pestalozzi, Trogen, c.e.p. 80-8180

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

POMPES FUNÈBRES

EVARD - FLÜHMANN

Seyon 23 Neuchâtel
Tél. 5 36 04 ou 3 17 20

Toutes formalités

Transport Suisse et étranger

Saint-Aubin fête son doyen M. Charles Burgat qui entre dans sa cent quatrième année



A gauche, M. Burgat avec ses deux filles et un ami de la famille. A droite, la rue des Centenaires, décorée comme il se doit.



Le doyen et la présidente de Saint-Aubin.

(Avipress - R. Ch.)

Le 24 juillet est une date que toute la population de la Béroche retient depuis quelques années déjà.

Il y a trois ans, M. Charles Burgat-Maccabaz fêtait son centième anniversaire en compagnie de sa femme qui, elle, entraînait dans sa 102me année. Le couple le plus vieux du canton, voire de

AVIS TARDIFS

AUJOURD'HUI, ouverture du

Salon de Coiffure Messieurs

Rue des Bercles 1
Pour le Salon Dames, consulter l'annonce de mercredi prochain.
Tél. 5 40 40. Se recommander :

Henri Marthe

Cinéma REX

MIRACLE DE L'AMOUR

dès aujourd'hui

PARLÉ FRANÇAIS

AU PUBLIC :

le sentier des Gorges de l'Areuse sera à nouveau praticable dès la fin de la semaine.

Bureau-Service

cherche

STÉNODACTYLO

pour remplacements.
Tél. 5 49 74.

Suisse, en était à sa 77me année de mariage. C'était d'ailleurs le dernier anniversaire en commun, puisque peu de temps après, Mme Burgat s'en allait.

Depuis, M. Charles Burgat est seul à passer cette date du 24 juillet qui, rappelle-t-on, était également le jour d'anniversaire de sa femme. En disant que M. Burgat est seul, ce n'est que pour cette date marquant jadis un double anniversaire, car c'est bien entouré que se vaillant vieillard franchit le cap de sa 104me année. Entouré de ses filles, de l'amie de

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 21 juillet. Fabro, Ruben, fils de Corrado, peintre en carrosserie à Neuchâtel, et d'Alba, née Ratano. 22. Pierrehumbert, Olivier, fils de Markus-Daniel, commerçant à Boudry, et de Linda-Marcelle, née Hunziker. 23. Bourquin, Olivier, fils de Jean-Jacques, employé de commerce à Courtelary, et de Rosemarie, née Egger ; Wegmann, Thierry, fils de Roland, chef de vente à la Neuveville, et de Bernadette-Marie-Adrienne-Clémentine, née Caboche.

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Jérôme FARQUET-ROHR ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Anne-Bernadette

le 22 juillet 1968

Clinique 6, avenue
des Grangeettes des Amazonnes
Chêne-Bougeries Chêne-Bougeries

FAN Partons en vacances !

Mais n'oublions pas de souscrire un abonnement « spécial-vacances » si agréable et si avantageux, à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

d'une durée minimum de 12 jours, il ne coûte que

	en Suisse :	à l'étranger :
pour 2 semaines	3.-	4.-
pour 3 semaines	4.-	5.50
pour 1 mois	5.-	7.-

BULLETIN DE COMMANDE A ENVOYER A LA
Feuille d'avis de Neuchâtel
Service des abonnements, 2001 NEUCHÂTEL

Veuillez me servir un abonnement de vacances à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » pendant la période du _____ au _____ à l'adresse suivante :

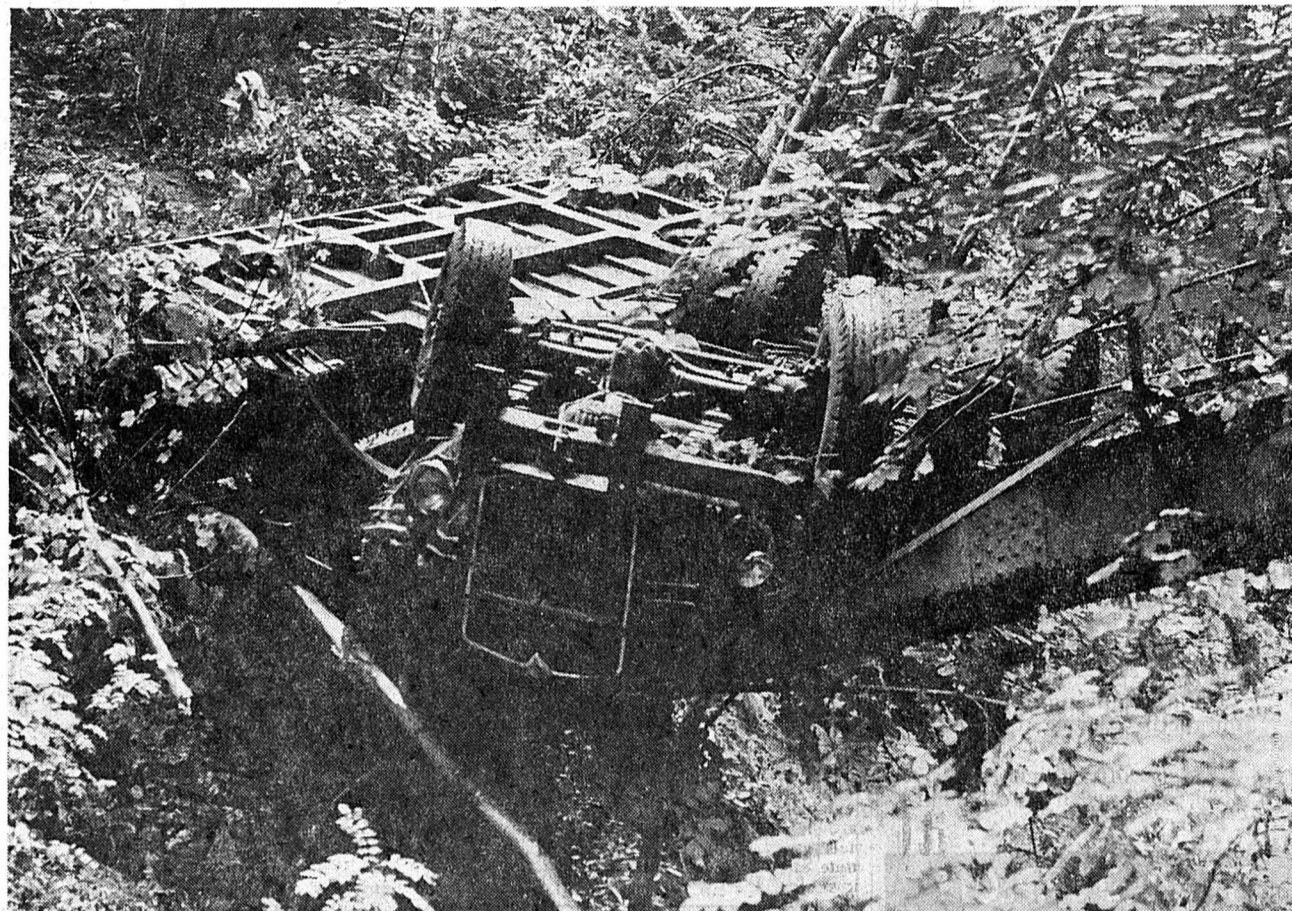
NOM _____ PRÉNOM _____
Hôtel, pension, etc. _____
No et RUE _____
LOCALITÉ _____ No postal _____
Pays : _____ Dpt / Province _____

* Paiement à votre bureau de réception / * facturer à mon retour de vacances, le _____ par carte perforée
(* Souligner ce qui convient)

Domicile pour le paiement :
NOM, PRENOM : _____
No et rue _____ LOCALITÉ _____ No postal _____

Géné par une auto qui faisait demi-tour
UN TRAIN ROUTIER S'ÉCRASE AU FOND DES GORGES DU SEYON, APRÈS 40 MÈTRES DE CHÛTE

Un accident spectaculaire autant que dramatique s'est produit hier après-midi au bas des gorges du Seyon. Un train routier de la Chaux-de-Fonds, probablement gêné par une autre voiture, a dévalé un talus abrupt pour aller s'écraser quarante mètres plus bas, complètement disloqué.



Il était 15 h 40 environ. M. Emery, chauffeur de l'entreprise Curty, à la Chaux-de-Fonds, arrivait à Neuchâtel avec un train routier vide, pour y prendre un chargement de gravier. Soudain, après un léger virage à droite, à 300 mètres de Vauseyon, des témoins racontent qu'il s'est trouvé nez à nez avec une automobile allemande occupée par une famille de touristes. Son conducteur était, semble-t-il, en train de faire demi-tour.

M. Emery freina sur la chaussée mouillée, sentit sa remorque dérapé de plus en plus brutalement. Le chauffeur perdit alors la maîtrise de son volant, et le poids lourd obliqua à gauche. Il heurta d'abord un poteau soutenant la ligne de contact du trolleybus de Cernier, qui se brisa comme un fêtu, tordit la barrière métallique et disparut.

Un amas de tôles tordues

Le véhicule ne s'arrêta que 40 mètres plus bas, après avoir fauché au moins un arbre d'une vingtaine de centimètres de diamètre. Le chauffeur, très probablement, a eu la chance d'être éjecté de sa cabine avant que le véhicule ne s'écrase sur une passerelle pour touristes, à cinq mètres au-dessus du niveau de l'eau. Mais le malheureux, qui avait dû voir sa dernière heure arriver, continua de glisser sur la terre meuble et tomba finalement dans l'eau. Des témoins assurent qu'il ne doit d'avoir échappé à la noyade qu'à l'intervention d'un champignonneur qui lui tint la tête hors de l'eau.

La chute fut telle que la remorque se disloqua avant de s'arrêter, et se sépara en deux parties. La benne restant sur le camion lui-même et le châssis continuant sa course jusqu'au Seyon.

Un sauvetage difficile

Le poste des premiers secours, averti par un automobiliste de passage, dépêcha immédiatement une ambulance sur les lieux, tandis que les T.N. étaient avertis d'avoir à couper le courant sur la ligne Valangin-Neuchâtel, un câble de retour de courant traînant à moins d'un mètre du sol. Les ambulanciers durent descendre de la route en emmenant l'extrémité d'une corde que d'autres hommes, placés sous le commandement du pit Habersaat, assuraient depuis le haut. Finalement, au bout de près d'une heure d'efforts rendus encore plus pénibles par un sol très glissant, le chauffeur fut embarqué dans l'ambulance et transporté à l'hôpital des Cadolles. Il souffre de plusieurs fractures du bassin et des côtes, ainsi que de brûlures

Tout ce qui reste du camion. Heureusement, la passerelle a tenu bon...

provoquées par l'acide des batteries du camion.

Des « voyeurs » insupportables

Bien que depuis des années, les associations d'automobilistes recommandent à leurs membres de ne pas s'arrêter sur les lieux d'un accident s'ils ne peuvent se rendre utiles, les badauds continuent d'être friands de sang frais. Il y avait tant de monde, hier après-midi, qu'il a fallu faire monter sur place cinq aspirants agents de police pour éloigner la foule. Une file de voitures arrêtées sur le trottoir s'est étendue un instant sur un bon kilomètre. Leurs occupants n'ont pour la plupart servi à rien : ils n'ont fait que gêner le travail de la police et des sauveteurs.

Route barrée

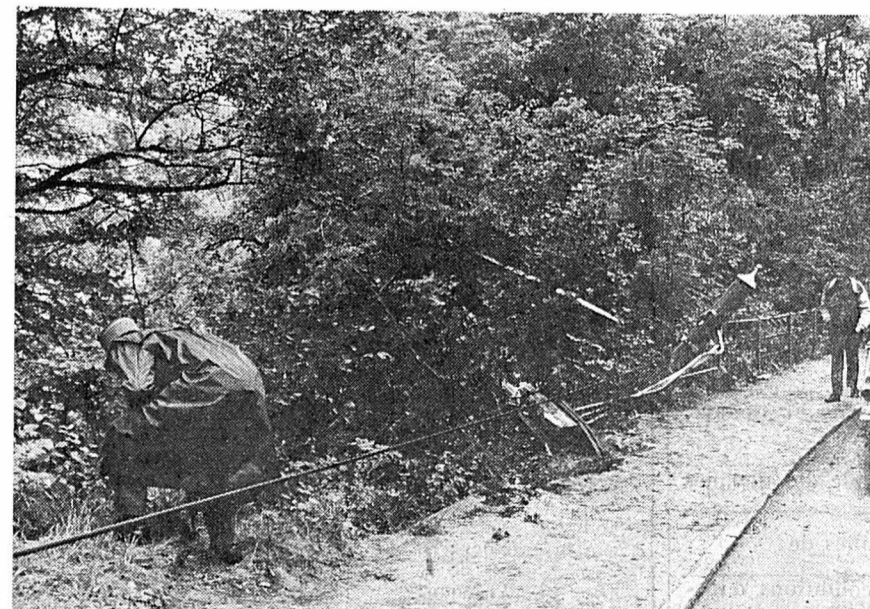
L'épave du train routier sera remontée sur la route ce matin à l'aube ; en attendant que les travaux soient terminés, la route des gorges du Seyon a été barrée à ses deux extrémités, dans l'après-midi d'hier et le restera jusqu'à midi aujourd'hui, au plus tard. Des bus feront la navette entre Valangin et Neuchâtel par les Cadolles, et les T.N. profiteront de l'occasion pour rétenir la ligne de contact, à laquelle la chute d'un poteau avait donné trop de mou.

Une enquête est en cours pour déterminer les responsabilités exactes de cet accident. Elle est menée par M. Bolle, juge d'instruction, qui s'est rendu sur les lieux.



Au premier plan, 45 mètres au-dessous du niveau de la route : le châssis de la remorque. Au fond, sur la passerelle qui a heureusement résisté, la carcasse disloquée du camion. Entre les deux, deux agents de la police locale étudient le meilleur tracé de remontée pour la civière.

(Avipress - J.-P. Baillod)



Le train routier a quitté la route à cet endroit précis. On reconnaît, au centre, le poteau soutenant la ligne de contact du trolleybus, et le câble de retour du courant tombé au passage du véhicule fou.

Le champignonneur à l'hôpital

Précisons encore que le champignonneur est M. Henri Cherpillat, domicilié à Neuchâtel, qui fut également brûlé par l'acide des batteries. Il a été transporté à l'hôpital des Cadolles en même temps que le chauffeur blessé.

A. B.

VAL-DE-RUZ

Cent mètres cubes d'eau à la piscine seulement en cas de grande affluence

(c) Nous avons annoncé qu'on utilisait 100 mètres cubes d'eau par jour à la piscine du Val-de-Ruz. Fontaines, qui fournit l'eau, s'alarme semble-t-il. Précisons que ces 100 m3 sont un maximum utilisé en cas de grande affluence, par conséquent de beau temps. Dans les jours gris comme c'était le cas la semaine passée ou bien hier, on n'a pas besoin à la piscine de plus de 35 mètres cubes par jour. D'ailleurs, on n'a pas d'inquiétude à avoir cet été : il pleut deux jours sur trois !

VALANGIN

Un beau feu du 1er août mais... en avance !

(c) On n'a pas été peu surpris l'autre soir à Valangin, de voir des flammes s'élever de l'endroit où, traditionnellement, a lieu le feu du 1er août. Des farceurs ont glissé une allumette sous un tas de branchages qui avaient été disposés à l'avance en prévision de la cérémonie. Heureusement, le bois mis à disposition par la commune ne sera amené sur place qu'à la dernière minute. Une fois déjà, en effet, il avait brûlé en juillet ! Sage précaution.

Une audience du tribunal correctionnel de Neuchâtel
Une année d'emprisonnement sans sursis pour avoir assommé et dévalisé son «ami»

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Y. de Rougemont, assisté de Mme J. Stœckli et de M. Ch. Mojon, qui fonctionnaient comme jurés. Le siège du ministère public était occupé par M. H. Schupbach, alors que la charge de greffier était assurée par M. J. Raflaub.

Les toilettes de la gare de Neuchâtel ont été le théâtre, le 18 avril à 6 heures du matin, d'un acte de brigandage commis sur la personne d'un habitant de Biemme nommé G. P.

Les faits sont les suivants : G. P., accompagné d'un ami, avait décidé de venir à Neuchâtel pour y passer la soirée dans les cercles. Pour cela, les deux amis prirent un taxi qui les emmena de Biemme à Neuchâtel. En cours de route, G. P. invita son ami à prendre un verre à la Neuveville. Là, la future victime paya les consommations au moyen d'un billet de 1000 francs. Après ce premier arrêt, les deux compères reprirent la route pour venir arriver dans un cercle de Neuchâtel, dont G. P. connaissait le tenancier. Après avoir offert une ou deux tournées, le généreux client s'acquitta de son dû en exhibant une liasse de billets de banque. Ce geste ne passa pas inaperçu de B. A. qui accompagna l'habitant de Biemme lorsque celui-ci quitta le cercle. A la sortie, les deux hommes prirent un nouveau taxi pour se rendre dans un autre établissement encore ouvert. G. P. offrit alors une nouvelle tournée et ensuite, comme le cercle fermait, il décida d'aller en gare pour y prendre le premier train en direction de Biemme. C'est là que B. A. retrouva le joyeux fêtard. Les deux hommes, semble-t-il, se disputèrent à propos d'une montre que B. A. avait perdue. Le ténor monta et B. A. entraîna sa victime dans les toilettes où il l'assomma. Profitant de la situation, l'agresseur fit les poches de G. P. et lui déroba 5 billets de 100 francs. Alertée, la police ne mit pas long pour retrouver l'auteur de l'attentat, car B. A. n'avait pas caché ses intentions belliqueuses devant le tenancier du premier cercle où il rencontra G. P.

PAS BESOIN D'ARGENT

Devant la cour, B. A. se présente assisté d'un avocat commis d'office. L'agresseur est un jeune homme de 24 ans de constitution robuste. Comme pendant l'enquête, B. A. reconnaît tous les faits. Le seul point litigieux concerne la somme dérobée : la victime prétend avoir été délestée de 800 francs alors que l'agresseur affirme n'avoir volé que 500 francs. Marié, père d'un enfant, B. A. semble gagner suffisamment pour entretenir sa famille. Il avoue d'ailleurs n'avoir pas commis son agression poussé par un besoin d'argent pressant. Dès lors, on se demande pourquoi B. A. s'est laissé aller à de tels agissements. A cette question du président de la cour, le prévenu restera muet.

Ni l'interrogatoire des témoins, ni celui de la victime n'apportèrent de faits nouveaux quant aux circonstances. En ce qui concerne le montant de la somme litigieuse, les témoins sont partagés et le tribunal admettra la thèse de l'accusé.

Dans son réquisitoire, le procureur général rappelle à la cour que le brigandage est un crime particulièrement grave parce qu'il sous-entend un élément de violence.

Nous assistons, ces derniers temps, à une recrudescence de la violence ; aussi, il s'agit d'être particulièrement strict pour la punir. Autre élément aggravant : la victime est âgée de 49 ans et de stature plutôt fluette, alors que l'agresseur est jeune et robuste. Pour le représentant du ministère public, une peine de 12 mois d'emprisonnement semble adéquate. Le sursis peut encore être accordé et M. H. Schupbach ne s'y oppose pas.

TENTATION TROP GRANDE

L'avocat de la défense estime pour sa part que son client a été tenté par l'attitude de la victime qui brandissait trop ostensiblement ses billets de banque. D'autre part, B. A. a fait preuve d'un repentir actif certain puisqu'il a déjà commencé à rembourser G. P. Enfin, l'avocat attire l'attention du tribunal sur les circonstances personnelles du prévenu dont on doit tenir compte. Pour toutes ces raisons, une peine réduite à 6 mois d'emprisonnement doit être prononcée, assortie du sursis.

Après une demi-heure de délibérations, la cour condamne B. A. à une année d'emprisonnement sans sursis. Le refus du sursis est motivé par la gravité des lésions provoquées par les coups donnés par A. B. De plus, le prévenu a agi avec une certaine lâcheté qui ne permet pas de faire un pronostic favorable en sa faveur. Le président rappelle que l'octroi du sursis n'est pas automatique, mais qu'il s'agit d'une mesure de clémence que l'on peut prendre ou refuser.

ATTENTAT A LA PUDEUR DES ENFANTS

L'après-midi, trois prévenus sont cités pour avoir entretenu des relations sexuelles avec une jeune fille de moins de 16 ans. Deux accusés sont présents à l'audience, alors que le troisième fait défaut. Des l'ouverture des débats, le huis clos est prononcé. Finalement, la cour condamne l'un des prévenus, N. P., à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, tandis que l'autre, M. C., devra purger une peine de 6 mois ferme. Cette différence de peine est due au fait que ce dernier a déjà été condamné pour une semblable affaire par un autre tribunal. Le troisième accusé, S. P., est condamné à 4 mois d'emprisonnement par défaut.

VIGNOBLE

Une villa de Bevaix cambriolée : maigre butin

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, des inconnus se sont introduits par effraction dans la villa de M. Marcel Dubois, située à la route de l'Abbaye, à Bevaix. Ne trouvant pas ce qu'ils cherchaient, ils se contentèrent d'emporter, outre des victuailles se trouvant dans le réfrigérateur, une paire de jumelles neuve, ainsi qu'une paire de boutons de manchettes en or. Signalons que le propriétaire se trouve actuellement en vacances et qu'il avait pris la sage précaution de ne pas laisser de valeurs à son domicile, la maison ayant déjà été visitée par des malfaiteurs l'année dernière.

L'avion-ambulance de Colombier au service des blessés

Au cours de ces dix derniers jours, l'avion-ambulance d'Aéro-transport à Colombier a fait trois transports de blessés grièvement atteints et s'est rendu notamment à Lugano, Milan et Rimini. Précisons que ce bimoteur est l'un des seuls avions de cette catégorie en Suisse, pouvant permettre simultanément l'évacuation de deux blessés couchés. Ce genre de transports se fait dans le cadre des activités de la Garde aérienne suisse de sauvetage.

COMMENT SE PORTE LE CANTON ? C'est surtout dans le district de Boudry que les terres agricoles ont diminué. QUELLE est la carte agricole du canton ? En 1965, précise un rapport de l'Office économique cantonal neuchâtelois (1), la surface utile était de 27,545 hectares sans que soient compris dans ce chiffre les pâturages servant uniquement à l'estivage. Les trois quarts de cette surface utile étaient occupés par des cultures fourragères (26,111 ha) et le reste par des terres ouvertes (4536 ha dont 3718 de céréales) et par d'autres terrains de cultures (6696 ha dont 497 ha de vignes). En comparant ces chiffres avec ceux de 1955, on constate que la surface agricole utile a augmenté de près de 4000 ha, chiffre qui se retrouve dans l'augmentation des cultures fourragères, les terrains réservés à la vigne ayant, par contre, diminué de près de 200 hectares. Les conditions naturelles (climat, altitude, etc...) déterminent avant tout le mode d'utilisation du sol. C'est pourquoi l'économie agricole neuchâteloise est orientée vers les cultures fourragères et, par conséquent, vers l'élevage du bétail et la production laitière. Cette prépondérance des cultures fourragères se manifeste plus particulièrement dans les Montagnes et le Val-de-Travers. Ainsi, sur 26,111 ha de cultures fourragères, les districts du Locle et de la Chaux-de-Fonds en possèdent-ils près de la moitié (respectivement 7797 ha et 5133 ha), le Val-de-Travers ayant pour sa part 5828 ha contre 1372 ha seulement dans le district de Neuchâtel. Ce district comme celui de Boudry ou celui du Val-de-Ruz connaissent en effet une production agricole plus diversifiée. Ils comptent 88 % des exploitations du canton comprenant plus de 30 % de champs labourés. Le Val-de-Ruz possède à lui seul plus d'une terre ouverte sur trois dans le canton. DIMINUTION... A une époque où la superficie des terres cultivables diminue en raison de leur utilisation à des fins non agricoles, l'augmentation de la surface utile entre 1955 et 1965 peut surprendre. En fait, cet agrandissement résulte d'une modification intervenue dans le recensement des pâturages du Jura. En effet, jusqu'au relevé de 1955, la plupart de ceux-ci étaient retenus comme « alpages » et non compris dans la surface agricole utile. En 1965, par contre, on considère les pâturages en grande partie comme terres cultivées. Si l'on ne tient pas compte des pâturages, la surface agricole utile passe donc de 26,302 ha en 1955 à 24,164 ha en 1965, soit une diminution de 2138 ha. Cette diminution du territoire agricole se manifeste surtout dans le district de Boudry (-519 ha), dans ceux du Locle (-444 ha) et du Val-de-Travers (-431 ha). La réduction de la surface agricole utile s'opère au détriment des cultures fourragères et de la vigne. Ainsi, les vignes atteintes par le recensement des entreprises de 1965 mesuraient-elles 497 ha, soit une surface de 134 ha inférieure à celle indiquée par le « Registre de la contribution viticole ». D'une part, cela tient au fait que les personnes ne répondant pas à la définition de l'exploitant agricole, admise pour le recensement, et cultivant moins de 10 ares de vignes, ne devaient pas remplir le questionnaire. D'autre part, pour la déclaration de Vendange, certains services cantonaux ou communaux se fondent sur les inscriptions du registre foncier et celles-ci comprennent souvent des parcelles où il n'y a en réalité aucun cep. (1) Eléments de l'espace économique neuchâtelois.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

114^m ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Troisième victime de l'incendie de Fleurier

Les Compagnons du théâtre et des arts ont perdu un local et des souvenirs!

Les Compagnons du théâtre et des arts ont été brutalement mis à la porte par l'incendie du Casino. Tous les souvenirs accrochés aux parois de la Chambre neuchâteloise ont été perdus ou endommagés, comme des œuvres d'art signées Latour, Boris Simon, Ferdinand Maire, Charles Reusser, en édition originale ou en tirages réservés.

Des célébrités

Depuis le 11 décembre 1951, date à laquelle Pierre Boulanger et quelques amis avaient officiellement créé la société, celle-ci ne changea jamais de local. Elle avait tenté d'en faire un foyer des artistes et parmi les plus célèbres qui prenaient toujours plaisir à s'y retrouver, on comptait Marguerite Cavadaski, le regretté Jean Hort, Franco Bordonni, baryton italien, René Dornier, Michel Chauveton, Marcel Vidal, Violette Fleury, Jean Bruno, Géo Montax et tant d'autres

ambassadeurs du théâtre, des lettres ou de la peinture, comme des hommes politiques tels René Villard, Fritz Bourquin, Remy Schlaeply, conseillers d'Etat ou Mme Roger Bonvin, femme de l'ancien président de la Confédération. Le dernier à y faire un arrêt de quelques heures fut le peintre Vilato, neveu de Picasso.

Tous égaux...

Dans cette Chambre neuchâteloise entièrement boisée — c'est d'ailleurs elle qui a le moins souffert du feu — et à la lumière tamisée, on allumait selon le rite une bougie au début des séances.

Les délibérations ne se passaient pas toujours sans heurts — loin de là — ni gincements de dents. Il y eut des scènes épiques, des moments où la société se trouva réduite à... quatre unités. Peu important!

avant son départ pour Paris, à insuffler à tous ses amis ce goût de la discussion à cœur ouvert, l'esprit du non conformisme, de la tolérance et de l'amitié. Tous ont toujours été égaux devant le grand maître des rites. Ce furent sans doute les biens les plus précieux sous le vieux toit de l'avenue de la Gare. Devenu le lieu de ralliement spontané chaque vendredi soir.

Et si l'on écoutait René Villard parler du Musée de l'Ermitage à Léningrad, si Boris Simon médusait la serveuse par ses tours de prestidigitateur, Robert Fernier, quant à lui faisait revivre par le film ses voyages à Madagascar et à Tahiti.

Les beaux soirs du Casino sont finis. Mais tel l'oiseau légendaire, peut-être n'auront-ils de leurs cendres... Ce n'est pas impossible.

G. D.

COUVET

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil communal a retenu provisoirement la date du vendredi 6 septembre prochain pour une séance du Conseil général, l'ordre du jour, très chargé, comprendra, entre autres : des modifications du règlement général de commune (aux articles prévoyant le nombre des membres des diverses commissions législatives); la nomination de plusieurs membres dans les commissions à la suite de la démission des commissaires socialistes; l'octroi de divers crédits (les uns importants) et des ventes, des échanges et un rachat de terrains.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Colisée (Couvét), 20 h 30 : Un homme de trop.
EXPOSITION. — Pontarlier (Annonciades), de 14 à 19 heures : Robert Fernier.
PHARMACIE DE SERVICE : Perrin (Fleurier).



Pendant leur séjour, les scouts ont notamment assisté à la fête villageoise de Novaggio et ont dégusté le risotto...

Les scouts des Verrières au San-Salvatore

MERCREDI 24 juillet : C'est par une pluie diluvienne que les éclaireurs se réveillèrent. Après la toilette et le déjeuner, les scouts se préparent pour la dernière excursion. Vers 11 heures, un car postal les emmène jusqu'à Lugano. Le dîner a lieu sur les quais de cette ville. Au début de l'après-midi, toute la troupe monte au San-Salvatore pour y jouer d'une vue incomparable, mais hélas! le temps n'était pas au beau fixe! En fin d'après-midi, les éclaireurs ont quelques heures de libre et en profitent pour faire du

pédalo. A 19 h 30, toute la troupe arrive au camp où un copieux souper l'attend. La journée se termine par une séance des chefs, tandis que les photographes travaillent d'arrache-pied. Tout marche bien.

Avis mortuaires

Le Parti socialiste neuchâtelois, section de Fleurier, a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Charles ROSSELET

membre de la section. L'ensevelissement, sans suite, a lieu aujourd'hui à 13 heures, à Fleurier.

AVIS DIVERS

A vendre 3 ruches avec population

Dadan-Blatt

et 2 ruches vides complètes. S'adresser chez Louis Indermuhle, Cité-delle 11, Fleurier, tél. 914 89.

LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE

Petite chronique de la Combe-Girard

Je suis comme vous, je voudrais bien penser à autre chose et parler d'autre chose que des vacances. Mais c'est tellement difficile. J'ai fait hier après-midi une petite promenade au travers des rues de la ville et des chemins des environs. C'est le calme plat. Les chantiers de construction sont déserts. Les maisons qui avaient fermé leurs paupières les rouvrent peu à peu cependant que d'autres les baissent. Trois semaines c'est souvent long pour les portemonnaies même bien garnis. J'ai rencontré un ami. Il était allé en Roumanie, il rentrait radioux. Je n'ai pas osé lui dire que je m'étais contenté des bords du lac de Morat...

thermomètre était péniblement monté à 7 degrés et l'air est frais. C'est peu pour juillet et encore pour une période de vacances générales!

Le camping est une bonne chose. Beaucoup rendent hommage à ceux qui l'ont inventé. Cette fuite hors des villes, loin du bruit, vers l'air, vers l'eau, vers l'harmonieuse nature c'est au calme qu'elle conduit, à la sérénité. J'ai fait l'autre jour un tour du côté de la Combe-Girard. C'est une des belles et reposantes promenades que l'on peut faire. La route est bien entretenue. A l'entrée quelques petits chalets bordent la route à gauche. Ils sont entourés de jardins et de fleurs. C'est joli. Puis un écriteau indique : CAMPING ET SERVICES COMMUNAUX. Nous y pénétrons. C'est une calme vallée, pittoresque, avec de nombreux bancs, des endroits ombragés. Une chèvre essulée broute une herbe tendre, plus loin quelques tentes de campeurs, heureux de la belle journée, (malgré quelques orages!) J'ai noté des Genevois, des Français et même des Hollandais. Ces derniers y sont depuis plusieurs jours. Ils se contentent des installations bien sommaires de ce lieu de camping. L'eau de la « baigne » n'est pas des plus propres et la température de l'eau demeure bien inférieure à celle d'une piscine mieux exposée. Dans quelques années un « vrai » lieu de camping sera établi sur le Communal, près de la piscine. Pour le moment il faut que les campeurs se contentent



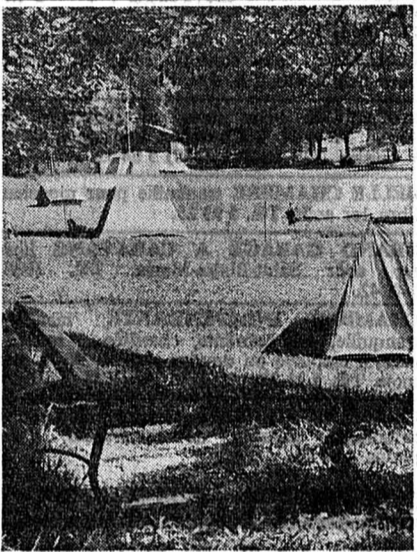
Volets baissés et bien fermés... (Avispress - Bh)

de la Combe-Girard, si reposante, où la tranquillité est absolue. Plusieurs trouvent le lieu idyllique et nous en sommes flattés comme Loclois!

Si l'on s'enfoncé plus profondément dans cette fameuse Combe-Girard, on arrive au pied du fameux tremplin international de saut à ski, sur lequel depuis bientôt vingt ans se disputent les finales de la Semaine internationale de saut. Si nous parlons de ce tremplin, en plein été c'est qu'un projet vient de mûrir dans l'esprit des dirigeants du « Ski-Club Le Locle ». Il s'agirait de transformer le tremplin de sorte que la longueur des sauts puisse être portée à 70 mètres et même 72 mètres. Seulement c'est une question de gros sous. Mais un fait est certain et la participation toujours plus réduite du public le prouve, les spectateurs deviennent toujours plus difficiles, exigeants. On veut du nouveau, du sensationnel. Annoncez des sauts de 70 à 75 mètres et vous retrouverez un public accru.

Mais le temps est compté puisque la finale de la 10^{me} Semaine internationale de saut a été fixée au 2 février 1969. C'est la raison (avec d'autres) pour laquelle le Comité d'organisation loclois n'a pas encore confirmé son acceptation au Comité central organisateur de la Semaine internationale. On souhaite que tout puisse s'arranger pour cette dixième finale.

P.C.



On a rarement vu autant de tentes..

SUR LES ÉCRANS LOCLOIS

VOUS AVEZ VU... Hôtel du Nord

Marcel Carné avait 30 ans lorsqu'il entreprit le tournage du film « Hôtel du Nord », adaptation assez libre du roman populiste d'Eugène Dabit. A cette époque, c'est-à-dire en 1939, Carné collaborait avec Jacques Prévert. En fait, c'était une belle équipe, unie par l'amitié, à laquelle il faut joindre les noms de Jaubert, Kosma, tous deux compositeurs, et le décorateur Trauner. On leur doit des films tels que « Le jour se lève », « Drôle de drame », « Quai des Brumes », « Les Portes de la Nuit ».

Pour des raisons que j'ignore, ce n'est pas Prévert qui écrivit les dialogues pour « Hôtel du Nord », mais Henri Jeanson. Habile à manier le verbe, Jeanson a toujours préféré composer des répliques qui font mouche au détriment de la vérité psychologique. Les dialogues de Jeanson n'ont jamais atteint les qualités poétiques de ceux de Prévert, lequel écrivait dans une langue débordante avec un rythme qui est celui de la vie même.

En revoyant « Hôtel du Nord », j'essayais d'imaginer les héros parlant le langage de Prévert, je les humanisais. Car Carné s'exprime dans un art cinématographique assez froid. Doublé par Jeanson pour les dialogues, cela n'arrange rien. Ainsi, le couple d'amoureux désespérés dirigé par Carné et parlant le langage de Jeanson ne parvient-il pas à nous émouvoir. Ce sont des amants glacés.

Un seul personnage est vraiment attachant dans ce film : c'est Raymond, la respectueuse, incarnée par Arletty. Par son truchement, les mots inventés par Jeanson prennent de la consistance. Quant à l'interprétation de Louis Jouvet

dans le rôle de M. Edmond, espèce de canaille nostalgique, elle n'est pas satisfaisante. Jouvet, homme de théâtre, méprisait le cinéma. Interpréter un rôle dans un film n'était pour lui qu'une besogne alimentaire. Il ne variait jamais son comportement, ses gestes, les inflexions de sa voix. En fait, les différents personnages qu'il a interprétés à l'écran se résument à un seul : Louis Jouvet. Une exception toutefois à cette règle : dans « Les Bas-Fonds », film réalisé par Jean Renoir en 1937, Jouvet s'était humanisé, peut-être grâce à la très grande personnalité du metteur en scène.

Malgré ces quelques remarques, « Hôtel du Nord » est une œuvre qui ne manque pas d'intérêt et qui supporte assez bien l'épreuve du temps.

Le Grand Sam

Ce réalisateur né en 1898 à Sacramento a tourné une cinquantaine de films. Il n'est pas reconnu par les spécialistes de la critique comme étant un grand homme de cinéma. Par contre, on lui attribue des qualités d'honnêteté dans son travail. Une de ses spécialités est la mise en scène de bagarres pleines de vie et de rythme. Parmi ses dernières réalisations, citons : « Le Grand Sam » 1960, « La conquête de l'Ouest » 1962, « Nevada Smith » 1965.

Si j'avais vu « Le Grand Sam » en 1960, il est probable que je ne lui aurais rien trouvé de particulier. A cette époque nos écrans n'étaient pas encore infectés par les pseudo-westerns italiens ou espagnols, et les westerns américains simplement honnêtes n'attiraient pas l'attention. Mais aujourd'hui, un film comme « Le Grand Sam » prend des résonances de santé mentale. Certes, les personnages de ce western ne sont pas des saints, mais à travers tous leurs défauts, ils ont de la dignité. Chose que les réalisateurs italiens et espagnols sont incapables de saisir puisqu'ils ne font du western que pour le fric.

L'évadé

Je ne sais pas pourquoi je deviens de plus en plus allergique aux interprétations données par Hardy Krüger à ses différents personnages. Je ne voudrais pas dire qu'il cabotine, mais enfin son comportement m'agace. Dans « L'évadé », il a malheureusement la vedette et pour comble de malheur, il incarne un aviateur allemand infatué de soi-même, un gonflé comme l'on dit. Cela donne quelque chose d'extrêmement désagréable et difficile à supporter. Par contre pour ceux qui aiment Hardy Krüger...

J.-J. T.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE

CINÉMAS. — Lux : 20 h 30 Carrefour de la prostitution.
Casino : 20 h 30 Warlock, cité sans loi.
PHARMACIE D'OFFICE : Coopérative.
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — Corso : 20 h 30, « Le Roi » de Madame Husson.
Eden : 20 h 30, « Pas de Caviar... pour tante Olga ».
Plaza : 20 h 30, « Le Canard en fer blanc ».
PHARMACIE D'OFFICE : Officine No 3 des Pharmacies Coopératives, Léopold-Robert 108, jusqu'à 22 heures. (Dès 22 h, appeler le No 11.)

« Bon Accueil » ne rouvrira pas ses portes

(c) « Bon Accueil », ce restaurant sans alcool, exploité depuis 1932 par le Département social romand, ne rouvrira pas ses portes à la reprise du travail lundi prochain. Ce restaurant rendait de précieux services aux ouvriers qui le fréquentaient.

Les causes de cette fermeture? Nous les avons demandées à M. Henri Gentil, de Pesoux, président du D.S.R.

Elles sont de plusieurs ordres. Lors de la reprise du restaurant coopératif par « Bon Accueil », en 1932 — on était alors en pleine crise horlogère — les affaires ne furent pas brillantes. Puis dès 1935 à 1958 « Bon Accueil » connut un chaplet de bonnes années. La « crissette » de 1958, pourtant de courte durée, eut une influence néfaste sur les affaires de ce restaurant du D.S.R. Les déficits s'accumulèrent posant de graves problèmes aux responsables. Lorsque le D.S.R. apprit que les Fabriques d'Assortiments Réunies se proposaient de construire un réfectoire à la rue du Jardin, proche de « Bon Accueil » il offrit les locaux et le matériel aux F.A.R. Les choses étant trop avancées les tractations n'aboutirent pas. Dans deux mois, le réfectoire des F.A.R. sera ouvert. « Bon Accueil » a donc pris la décision de ne pas rouvrir ses portes à la rentrée des vacances et de résilier le bail qu'il a avec la commune du Locle, propriétaire de l'immeuble.

Le D.S.R. n'en continue pas moins son activité au Locle où il exploite « Mireval » et les homes Zénith et Tissot.

Etat civil du Locle du 24 juillet

NAISSANCES. — Girardot, Nathalie-Andrée, fille de Girardot, Denis-Henri-François, horloger, et de Jordane-Cécile-Marie, née Boillon; Vuille, Magali-Rose-Marie, fille de Vital-André, cantonnier, et de Cécile-Clotilde-Catherine, née Ruffy.

LA CHAUX-DE-FONDS

Voiture dans le pré

Hier à 22 h 40, M. B. C., de la Chaux-de-Fonds, qui circulait sur le chemin vicinal des Roulets a perdu la maîtrise de sa voiture dans un virage et a fini sa course dans le pré après avoir fauché un poteau électrique. Dégâts matériels importants.

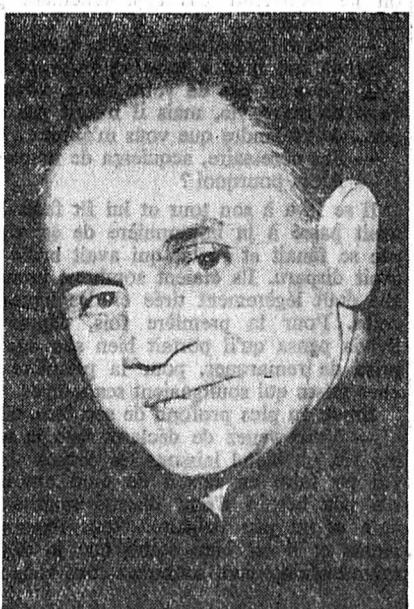
Un maçon blessé

Hier à 10 h 40, M. Manuel Lamora, ouvrier maçon, a fait une chute alors qu'il transportait une poutre dans un chantier de la rue des Armes-Réunies. Il a été transporté à l'hôpital souffrant d'une commotion.

Mgr Pierre Mamie

Une photographie récente de Mgr Pierre Mamie, originaire de Bonfol (Jura) et enfant de la Chaux-de-Fonds qui, ainsi que nous l'avons relaté, a été nommé par le Vatican évêque auxiliaire de Fribourg, Lausanne et Genève.

(Photopress)



Refus de priorité : d'importants dégâts au bas du Reymond



Vers 14 h 35, hier, une fourgonnette conduite par M. H. B., demeurant à la Chaux-de-Fonds, a quitté prématurément un « stop » au bas du Reymond alors que survenaient deux voitures, descendant le boulevard de la Liberté et s'appretant à gagner la Vue-des-Alpes. Le premier conducteur, M. Ph. M., des Verrières, réussit à éviter la fourgonnette, mais sa voiture sortit de la route. Quant au second véhicule (notre photo), conduit par M. A. L., de la Chaux-de-Fonds, il se jeta dans la camionnette fantôme. Les deux voitures ont subi d'importants dégâts matériels. Mme Landry, femme du second conducteur, et ses deux enfants ont été transportés à l'hôpital, établissement qu'ils ont pu quitter après avoir été examinés. Mme Landry souffre d'une légère commotion. Constats par la gendarmerie.

Congrès annuel des Témoin de Jéhovah

Aujourd'hui s'ouvre le congrès annuel des Témoin de Jéhovah au Pavillon des Sports de la Chaux-de-Fonds. Pendant quatre jours, les participants suivront un programme d'enseignement biblique intensif.

De nombreux volontaires assurent la bonne marche des services du congrès, tels que la cafétéria, le buffet froid, les premiers secours, le parking des véhicules, etc.

Le Pavillon des Sports, transformé en salle de réunions, offre un aspect inhabituel avec une estrade construite par des témoins et décorée d'innombrables fleurs et plantes.

VAUD - VAUD - VAUD

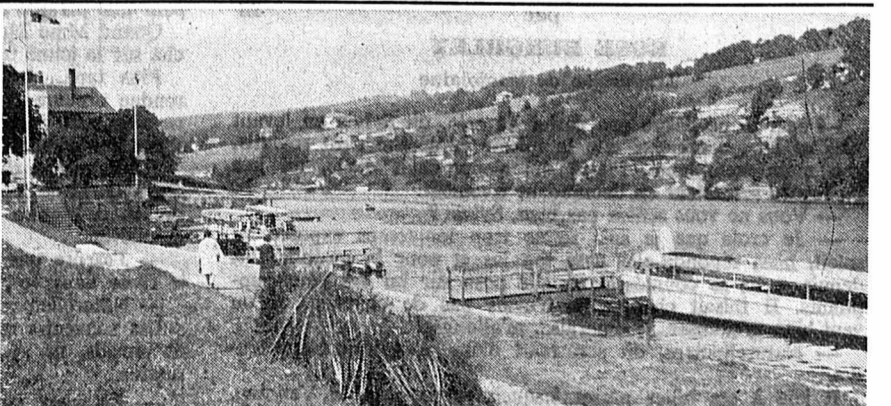


Yverdon-Tours reprend ses randonnées

Sous les auspices de l'Association des intérêts d'Yverdon, « Yverdon-Tours », au vu des succès des années précédentes, a repris un nouveau départ. Créé il y a cinq ans, il a pour but de faire connaître la région du Nord vaudois, peu ou pas connue des touristes et trop peu des Yverdonnois. Trois sorties auront lieu le mardi, le mercredi et le jeudi, ceci pendant cinq semaines. Le mardi, le car emmènera les promeneurs dans la région de Payerne pour y visiter la célèbre abbaye ainsi que le terrain d'aviation militaire. Le jeudi, les amateurs de fleurs seront comblés puisqu'ils auront la chance d'admirer les serres d'Ependes pour se familiariser avec l'importante usine électrique des Clées. Enfin, le mercredi, le voyage a fait l'admiration des participants tant par ses diversités que par son ambiance familiale. Partis à 14 heures

de la place Pestalozzi, le petit car a emmené tout d'abord ses occupants à Grandson où ils eurent tout loisir d'admirer la magnifique église romane datant du XI^e siècle (notre photo) dont les détails n'avaient point de secret pour M. Delacour, instituteur et guide de cette sortie. Regus ensuite dans les entrepôts d'une grande entreprise de tabacs à Onens, chacun fut frappé par les quantités gigantesques de tabacs qu'ils contiennent apportant un fumet très agréable, puis la visite de la cave des viticulteurs de Bonvillers et environs donna une idée quant à la fabrication, au stockage et écoulement de ce vin fameux que chacun peut déguster sous la haute compétence de M. Cuénoud, enologue. L'après-midi tirant à sa fin, la rentrée eut lieu par Villars-Burquin, Vugelles, Giez et Yverdon.

J.-L. Th.



Du bois est déjà en place pour le grand feu. (Avispress - P.F.)

Tradition rompue aux Brenets

(c) Depuis plusieurs décennies, le feu du premier août était allumé aux Brenets sur le rond-point de la rue Pierre-Seitz. Cette année, la commission spéciale, constituée en vue d'organiser la commémoration de la Fête nationale, a décidé de modifier l'emplacement de fête. En effet, cette dernière aura lieu à proximité du débarcadère du Pré-du-Lac.

Le talus qui domine le port servira de stationnement pour le public. Le feu sera dressé sur le plat précédant l'eau. Le

comité d'organisation se propose de faire tirer les feux d'artifice depuis un radeau ancré au large. Nos amis d'outre-Doubs seront eux aussi aux premières loges pour admirer les feux de lumière dans l'eau de la « rivière-trait d'union ».

On s'attend à ce qu'une foule importante assiste à la cérémonie au cours de laquelle Jean Guinand, président de commune, prononcera le discours de circonstance...

Libres opinions

Les Biennois et la question jurassienne (I)

LES Biennois ne sauraient rester indifférents à l'évolution du problème jurassien. S'il ne leur a pas encore inspiré de prise de position spectaculaire, il ne les préoccupe pas moins. Citoyens d'une ville bilingue à la limite de deux ethnies, les Alémaniques comme les Romands n'ignorent rien des difficultés que soulève la coexistence d'une minorité de langue française et d'une majorité de langue allemande.

UNE ATTITUDE COMPRÉHENSIVE Il y a dix ans, quand on vota sur l'initiative du Rassemblement jurassien demandant l'organisation d'un plébiscite pour ou contre la séparation, les électeurs des districts du Jura la repoussèrent, alors que les Biennois l'acceptaient. Pourtant, le Conseil municipal lui-même, sortant malencontreusement de sa réserve habituelle, avait recommandé à ses administrés de voter non.

Cette majorité (d'ailleurs faible) n'était pas uniquement romande. Jugant posément la situation, plus d'un Alémanique avait vu dans un plébiscite la possibilité de connaître sans ambiguïté les désirs des Jurassiens. L'évolution récente a justifié cette attitude.

L'attitude compréhensive de nombreux Biennois provenant peut-être aussi du fait que l'année 1815, date du rattachement du Jura à l'Etat de Berne, marquait aussi la fin de l'autonomie de leur ville et de ses rêves de grandeur. Les fêtes de 1965 célébrant le cent-cinquantième anniversaire de l'en-

trée de Bienne dans la Confédération et dans le canton de Berne n'avaient d'ailleurs pas été sans susciter des réflexions désabusées.

Si l'on considère la structure de l'opinion biennoise, on peut supposer qu'elle compte actuellement, d'une part, les immobilistes opposés par principe à tout changement ou profondément vexés dans leur amour-propre à l'idée qu'après cent cinquante ans d'une union relativement paisible, la mariée jurassienne demande le divorce à son noble et puissant seigneur bernois, de l'autre un nombre relativement modeste de séparatistes intraitables, mais qu'une large majorité d'esprits réalistes admet la nécessité d'une réadaptation.

UNE DÉSÉCALADE SOUHAITABLE

Ce que les Biennois ont peine à comprendre, ce qui les irrite et les inquiète, c'est la surenchère désordonnée qui se manifeste dans les paroles (et parfois dans les gestes). Ce n'est pas que, dans d'autres domaines, ils aient lieu d'être fiers de leur politique locale, dont le niveau est actuellement tombé bien bas. Mais les problèmes posés par la vie commune de deux entités linguistiques ont toujours été réglés dans un esprit de compréhension et de respect réciproques. On rappellera à ce propos la création du gymnase de langue française, dont le principe fut, il y a une quinzaine d'années, adopté à l'unanimité par le Conseil de ville, et dont l'autonomie s'est réalisée progressivement et sans heurts.

Tout en reconnaissant l'existence du problème, la nécessité d'un

aménagement, ils ne comprennent pas les violences verbales de l'un et l'autre camp : ce ne sont que « scandales, traîtres, valets de Berne, fascistes, criminels » (1), etc. Ils ne comprennent pas que ce délire verbal soit si souvent provoqué par des faits minuscules, ridiculement grossis, alors que les problèmes concrets et fondamentaux ne sont pour ainsi dire pas abordés. Ces problèmes intéressent naturellement au plus haut point les Biennois, et notamment les Romands. On se propose d'y revenir par la suite.

Mais en attendant que des solutions soient élaborées, en particulier par la commission fédérale d'experts qui suscite de grands espoirs, le vœu sincère des Biennois est que l'on abandonne le terrain des polémiques stériles et mesquines, qu'on s'impose la modération dans les termes — ce qui n'exclut nullement la rigueur des revendications — afin que la discussion puisse être menée dans un esprit d'objectivité, de tolérance et de respect, avec le désir sincère d'aboutir à une solution équilibrée.

D'ailleurs, même avec la meilleure volonté de part et d'autre, une solution valable sera bien difficile à formuler, et plus difficile encore à appliquer.

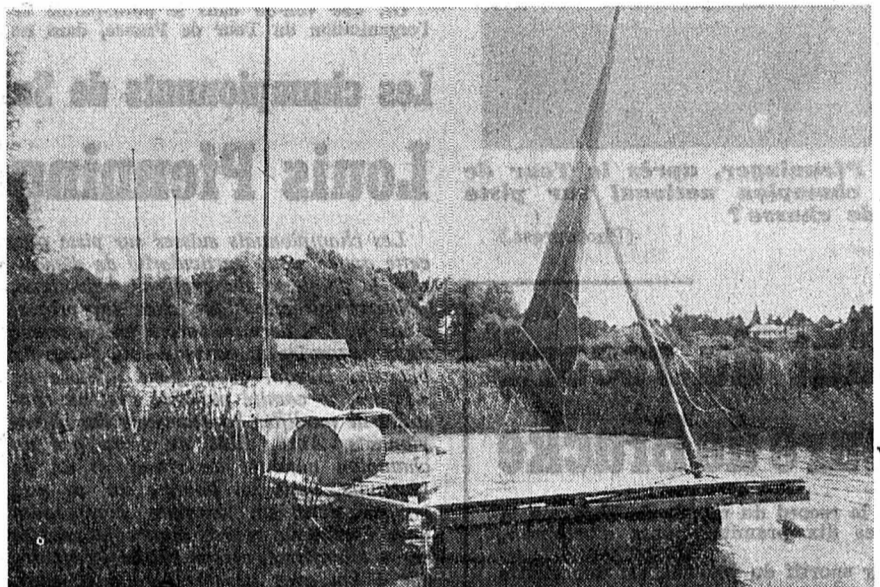
R. WALTER

(1) Les propos désobligeants, souvent même offensants, dirigés contre tout ce qui est allemand ou suisse allemand ont enlevé à la cause du Rassemblement jurassien plus d'un sympathisant de langue allemande.

Après l'odyssée des 80 scouts en péril sur le lac de Neuchâtel Les éclaireurs connaissaient toutes les astuces mais ils n'avaient jamais entendu parler du joran

Comme nous l'avons signalé dans notre dernière édition, une équipée organisée par quatre-vingts éclaireurs argoviens, a risqué de tourner à la tragédie sur le lac de Neuchâtel. Ces jeunes gens, qui campent actuellement près d'Yverdon, avaient décidé, sous la conduite de leur chef, un étudiant en médecine, de traverser le lac, d'Yverdon à Neuchâtel, en deux jours, à bord de dix radeaux de fortune.

En début d'après-midi, les fragiles embarcations, transportant chacune huit éclaireurs et du matériel divers, quittèrent les rives vaudoises en direction du nord. Le joran se leva par la suite et dispersa la flottille. Alors que les radeaux se trouvaient au large de Cheyres, une vedette de la police du lac de Neuchâtel donna l'alerte. Des habitants de Concise avaient également la police, craignant que les « navigateurs » ne se trouvent en difficulté. La brigade du lac découvrit trois des embarcations en perdition à la hauteur de Cheyres, et la vedette de la police fit plusieurs trajets pour ramener les jeunes gens à Estavayer. Les autres embarcations se sont échouées, poussées par le joran, entre Cheyres et Yvonand. En fin de soirée, les éclaireurs étaient ramenés sains et saufs à Estavayer, où ils passèrent la nuit avant de regagner — par la terre ferme qui leur est plus familière — leur campement à Yverdon.



Il faut être bien courageux pour affronter le joran du lac de Neuchâtel sur une pareille embarcation... (Avipress - Périsset)

Des côtes... au large

Les jeunes scouts argoviens, sous la conduite de leur chef, M. J.-F. Roulet, étudiant en médecine vétérinaire à Aarau, originaire de Neuchâtel, étaient arrivés à Yverdon il y a une dizaine de jours. Les radeaux avaient été construits selon la formule qui semblait la plus sûre et paraissaient être en parfait état de naviger.

Le temps paraissant favorable, mardi, J.-F. Roulet prit la décision d'embarquer. Les radeaux devaient longer les côtes par Yverdon et Grandson. Les « navigateurs » avaient auparavant subi des tests de navigation et de natation. Le voyage se passa très bien jusqu'à Corcellette, où l'on vérifia l'état technique de chaque embarcation. Il était alors midi. Lorsque les scouts repartirent, le vent soufflait du large vers la côte et renvoyait les embarcations sur les rives. Il fallut faire un détour vers le large afin d'éviter une machine à lustrer ancrée là. C'est alors que le joran prit les embarcations dans son souffle et les renvoya vers le large. Un voilier entra en collision avec deux des radeaux, ce qui éparilla la flottille. Ordre fut alors donné de rallier Estavayer. Les secours arrivèrent à ce moment-là.

L'aventure qu'ont vécue ces quatre-vingts scouts argoviens sur le lac, il y a deux jours, est significative des risques que courent souvent inconsciemment, les touristes qui sont attirés par les plans d'eau jurassiens. Pris par un coup de joran alors qu'ils s'étaient lancés, à huit par radeau, dans une expédition qui devait être de tout repos, ces jeunes gens ont tous été ramenés sur la rive par divers sauveteurs. Les scouts portèrent tous des gilets de sauvetage qu'ils avaient confectionnés eux-mêmes ; la précaution était indispensable, mais cela n'empêcha pas que par méconnaissance des conditions météorologiques particulières au lac de Neuchâtel, ils ont pris des risques inconsidérés.

Ces faits illustrent bien le développement foudroyant du tourisme nautique, qui aurait été inimaginable il y a seulement une quinzaine d'années. Les gens qui naviguaient alors étaient pratiquement tous des habitués du lac, pour la plupart riverains, un système de navigation à des proportions à tenir compte quel temps et la tempête se levait-elle, que ces « pionniers » la sentaient venir, regagnant la rive avant que la vague ne se creuse trop dangereusement.

PAS PLUS D'ACCIDENTS

Aujourd'hui, et l'on peut s'en féliciter sans réserve, le nombre d'accidents n'a augmenté que de façon insignifiante, en tout cas dans une proportion bien moindre que le nombre de bateaux. Et pourtant, des Jurassiens suisses et français, des Allemands, des Hollandais découvrent chaque année le lac dans leur propre bateau, tiré sur une remorque ou hivernant dans l'un des chantiers navals des environs. Venus de l'extérieur, ils ne peuvent connaître toutes les subtilités du joran, bien qu'ils s'y mettent très rapidement. Pour les avertir des dangers qui peuvent les menacer, un système de signaux a été installé et a été installé il y a cinq ans, couvrant l'ensemble des lacs de Bienne, Morat et Neuchâtel.

TOURNÉES D'INFORMATION RÉGULIÈRES

« Aujourd'hui, on ne construit plus les bateaux pour naviguer, mais pour être transportés sur le toit d'une voiture ». Cette boutade illustre bien le fait que la population navigante des lacs a fortement évolué. C'est une très bonne chose, puisque des catégories de gens qui n'auraient jamais pu s'offrir un canot, il y a vingt ans, ont aujourd'hui la possibilité d'acquiescer un engin fait en grande série, en aluminium, en fibre de verre ou en contre-plaqué. Mais ces nouveaux utilisateurs doivent être bien conscients des limites que les dimensions mêmes de leur embarcation leur imposent. Pour être sûrs du fait que chaque navigateur sait bien ce qu'il risque, les représentants des autorités responsables de la navigation sur les trois lacs font régulièrement la tournée des camps de camping ; ils mettent les intéressés directement au courant, vérifient les permis de naviger, s'assurent que les propriétaires de canots obligés de s'assurer sont bien couverts vis-à-vis de la législation suisse. Les gardiens de camps prodigent aussi des avertissements, tout comme les responsables des chantiers navals, où les touristes de passage mettent souvent leurs embarcations à l'eau.

DE LA PLACE POUR TOUT LE MONDE

En résumé, l'étendue des trois lacs est suffisamment vaste pour que chacun puisse s'y ébattre à l'aise, de la manière qui lui convient le mieux : yachting, canotage, ski nautique, aviron, plongée sous-marine, etc. On est encore loin du jour où il faudrait interdire certaines sections de rives aux canots à moteur pour garantir la sécurité des baigneurs. Mais, même si ce jour est lointain, on s'en préoccupe aujourd'hui déjà. En attendant, les amoureux du lac qui ne sont pas absolument sûrs de leur affaire — comme ces scouts — feraient bien de se renseigner à la source : les inspecteurs de la navigation des cantons ayant juridiction sur les trois lacs ont des « heures de consultation » au cours desquelles ils répondent à toutes les demandes.

A. B.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Les causes de l'explosion de la Mura

L'enquête de la police cantonale a permis de déterminer les causes de l'explosion qui, le 27 juin dernier, a causé plus de 100,000 fr. de dégâts à l'usine d'incinération des ordures de la Mura. Parmi les déchets livrés à la Mura par une usine de la région, se trouvaient plusieurs bidons contenant des résidus de colorant qui ont formé des gaz explosifs. Une action judiciaire est en cours contre l'usine incriminée, qui a contrevenu aux règlements de la Mura en laissant dans les ordures des objets inflammables. (ATS)

Une collision fait de gros dégâts

Une collision s'est produite hier à la route de Soleure, entre un camion et un trolleybus, occasionnant des dégâts pour 15,000 francs.

Mme Siffert pas si grave!

Dans notre édition d'hier, nous avons relaté l'accident dont a été victime Mme Sabine Siffert, et quelques précisions, à ce sujet, nous sont parvenues.

Dans la soirée de dimanche, alors qu'elle rentrait d'Angleterre où elle venait d'assister au triomphe de son mari, Mme Sabine Siffert a été victime d'un accident de voiture, alors qu'elle avait pris place à bord d'une grosse voiture américaine, appartenant à des amis. Vers 18 heures, alors que ce véhicule roulait en tenant normalement sa droite, non loin de Châlon-sur-Marne, une voiture, venant en sens inverse, doublea en troisième position. Ce fut la collision inévitable.

« Je ne me souviens que d'une grosse masse bleue qui a brutalement fondu sur nous », nous a dit Mme Siffert.

Après avoir reçu des soins sur place, elle a pu être transportée à la clinique Garcia, à Fribourg, dans la journée de mardi. Ses blessures sont moins graves que ce que l'on avait annoncé tout d'abord. Elle souffre de contusions multiples, de plaies assez profondes au visage et au poignet gauche, notamment, et de ligaments déchirés. Son état est aussi satisfaisant que possible.

Une étrange découverte près de Marsens départagera l'histoire de la légende...

De notre correspondant :

Des ouvriers, travaillant à établir une chape de béton à la Gite-des-Quiaz, sur les monts de Marsens, ont fait il y a peu une singulière découverte. Près d'une paroi et de la porte du chalet, on mit au jour, à quelque trente centimètres de profondeur, deux crânes humains reposant sur un lit d'aiguilles de sapin. Bien que la découverte n'ait hélas pas été immédiatement signalée, elle revêt de l'intérêt, notamment dans la mesure où elle peut être mise en parallèle avec d'autres trouvailles du même genre, dans les environs.

En effet, il n'est pas exclu que l'on puisse faire une relation avec les agissements d'une famille de la région, dont certains membres auraient cumulé le pays, il y a plus de cent trente-cinq ans, s'adonnant à des pratiques de sorciers. Des forfaits où il est question de sorts jetés et de crimes de magie don-

nèrent d'ailleurs lieu à un procès criminel.

Il est intéressant aussi de noter qu'il y a quelques années, on découvrit dans le chalet voisin des Grands-Praris le squelette d'un marchand de bétail qui y fut assassiné par des membres de la famille dont il est question. Une troisième information indique que l'on mit au jour des restes macabres, en 1954, à la ferme de l'Abbaye, à peu de distance.

La récente découverte a été signalée à la préfecture de la Gruyère par M. Jacques Flueler, ingénieur agronome, chef de l'Institut de vulgarisation agricole. Hier, M. Robert Menoud, préfet, et M. Henri Gremaud, conservateur du Musée gruérien, ont reconnu les lieux. Les crânes sont déposés au Musée gruérien, en attendant l'examen qu'en fera Mlle Henni Schwab, archéologue cantonale et de l'Institut d'anthropologie. Peut-être pourra-t-on ainsi faire la part de ce qui relève de l'archéologie, d'une sombre histoire régionale, voire de la légende.

Un jeune cycliste grièvement blessé

(c) Hier, vers 14 h 40, une automobile de Fribourg circulait de cette ville en direction de Saint-Antoine. A Reichenbach, elle se trouva soudainement en présence d'un jeune cycliste qui débouchait d'un jardin sur la route cantonale. Le malheureux fut happé avec violence et projeté à plusieurs mètres. Souffrant de fractures ouvertes aux deux jambes, ainsi que d'une commotion, il fut transporté à l'hôpital cantonal. Il s'agit de Kurt Stierli, 11 ans, domicilié à Wil (Argovie), qui se trouvait en vacances dans une famille de Reichenbach.

Collision

(c) Hier, vers midi, une automobile bernoise circulait de Cheyres à Estavayer-le-Lac. A Font, alors qu'elle s'apprêtait à bifurquer vers le lac, elle entra en collision avec une voiture fribourgeoise qui voulait la dépasser. Il n'y a pas de blessés, mais des dégâts pour 3000 francs.

FRIBOURG

Deux nouveaux bourgeois d'honneur

(c) Hier après-midi, au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée à l'évêché de Fribourg, M. Lucien Nussbaum, syndic de Fribourg, a remis au cardinal Charles Journet et à Mgr François Charrière, les documents attestant que l'assemblée bourgeoise du 4 juillet leur avait décerné la bourgeoisie d'honneur. Il releva les mérites que les deux prélats se sont acquis, soit pour la défense de la foi et le rayonnement de l'université, soit par leur vigilante sollicitude.

En remerciement, le cardinal Journet a déclaré qu'il voyait un hommage de déférence et d'amour de la ville à l'égard du pape, tandis que Mgr Charrière dit la reconnaissance de l'Eglise à une cité qui a su, au travers des âges, conserver la foi.

Téléphonez-nous!

La rédaction rétribue les lecteurs qui lui transmettent sans tarder les informations régionales utiles. Discretion assurée.

Tél. jour et nuit : (038) 5 65 02 (sauf ds samedi à 2 h, au dimanche soir à 18 heures).

Nominations dans le corps enseignant

Le Conseil d'Etat fribourgeois, dans sa dernière séance, a nommé pour les écoles primaires les instituteurs et institutrices suivants, pour une période de quatre ans, à partir du 1er septembre 1968 :

- Corninbauf : M. René Vial, au Crêt; Essert : M. Nicolas Kolly, à Essert - le Mouret; Lossy-Formangnieres : M. Jean-Pierre Charrière, de Cerniat; à Bulle; Marly-le-Grand : M. Antoine Ciemiakowski, de Pologne; à Essert; M. Ernest Mauron, de Villarboud; à Villarboud; Mlle Anne Chassot, d'Estavayer et Bussy, à Courtepin; Bulle : Mlle Françoise Gremaud fille d'Henri, d'Echarlens; à Bulle; Mlle Isabelle Jaquet, fille d'André, de Vallorbe; à Bulle; Albeuve : Mlle Christiane Beaud, d'Albeuve; à Grandvillard; les Sciens (préventorium); Mlle Evelynne Rossmann, de Chesalles; à Fribourg; Broc : M. Léon Tâche, à Remaufens; Mlle Françoise Ducrest, de Rosens; à Fribourg; Echarlens : M. Auguste Both, à Lessoc; Enney : Mlle Marie-Antoinette Michel, de Maules; à Albeuve; Grandvillard; Mlle Marguerite Scherly, à la Roche; Pont-en-Ogoz - Villars-d'Avry : Mlle Marie-Louise Fretz, fille de Raphaël, de Pont; à Matran; Riez : M. Pierre Martignoni, de Gerra-Gambarogno, à Prévondavaux; la Tour-de-Trême : Mlle Elisabeth Buchs, fille de Paul, de Bulle; à la Tour-de-Trême; Courtepin : Mlle Fabienne Jacquier, de Prez-vers-Siviriez; à Fribourg; Mlle Béatrice Roulin, de Treyvaux; à Fribourg; Courton : M. Edouard Carrel, de Courton et Fribourg; à Saint-Aubin; Mlle Marie-Thérèse Genoud, à Châtel-Saint-Denis; Villarepos : Mlle Marie-Claire Godel, de Dondidier, à Vuissens; Montagny-les-

- Monts - Cousset : Mlle Lucienne Roulin, de Ruyeres-les-Prés; à Estavayer-le-Lac; Murist - la Vounaise : M. Jean-Pierre Reveyer, à Fétygn; Promasens : M. Georges Rochat, de l'Abbaye - le Lieu; à Lausanne; Rue : Mlle Marie-Lies Viennet, à Granges-veveys; Châtel-Saint-Denis : Mlle Anne Cottet, de Bossonnens; à Monthey (VS).

perrier eau minérale gazeuse naturelle partout le 1/4

AVIS A NOS ABONNÉS

Concerne : changement d'adresse de vacances

Pendant la saison d'été notre service des abonnements et de l'expédition est surchargé par les nombreuses demandes de transfert arrivant au courrier, par téléphone et trop souvent à la dernière heure. Pour que les modifications puissent se faire sans retard, nous prions nos lecteurs de nous envoyer leurs instructions le plus tôt possible au moyen du bulletin ci-dessous ou d'une carte postale libellée de la même façon.

Ne nous téléphonez pas!

Dans la mesure du possible, ne nous téléphonez pas pour votre changement d'adresse, nos lignes téléphoniques étant surchargées.

Pour les cas imprévus, et sauf affluence extraordinaire, les ordres de transferts qui sont en notre possession la veille avant 8 h 15 sont encore exécutés pour le lendemain (pour les samedis et lundis, le vendredi avant 8 h 15).

Les changements d'adresse pour la Suisse, minimum 1 semaine, sont gratuits.

Pour l'étranger, nous facturons 20 c. par envoi journalier (les envois par avion, en Espagne par exemple, sont facturés 40 c. par jour d'expédition), mais nous déclinons toute responsabilité pour des distributions irrégulières ou défectueuses en dehors de Suisse.

Abonnements suspendus provisoirement : bonification à partir de 3 semaines d'arrêt, mais pas en dessous.

Nous remercions d'avance les lecteurs qui feront usage du bulletin ou d'une carte et qui s'abstiendront de donner leur transfert par téléphone.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL - Changement d'adresse

Domicile habituel :

Nom / prénom _____
N° / rue _____
Localité _____ N° postal _____

Nouvelle adresse :

Nom / prénom _____
N° / rue _____
Localité _____ N° postal _____

Valable dès le _____ au _____

A VENDRE

Machines à laver

1500 fr., rabais 500 fr. Autres modèles à partir de 640 fr.

A. Fornachon, 2022 Bevaix (NE). Tél. (038) 6 63 37.

Dem. à acheter

PIANO

J'achèterais en bon état, piano brun, prix surfait (exclu).

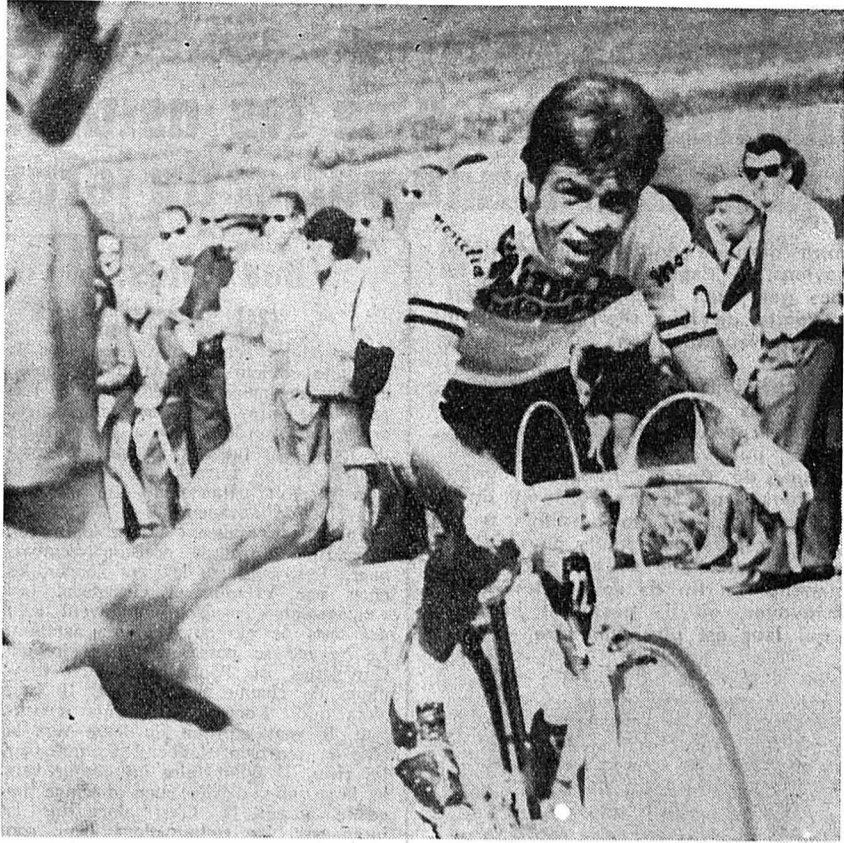
Paiement comptant. Faire offres avec indication de prix et marque, sous chiffres P. 460,071-29 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL

achète

chiffons

toile et coton, dimensions minimales : 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.



VAINQUEUR POSSIBLE. — Louis Pfenninger, après le Tour de Suisse, épingle-t-il le titre de champion national sur piste à son tableau de chasse ?

(Photopress.)

Gimondi à l'assaut du record du monde de l'heure de Bracke

« Gimondi tentera, à Rome, de battre le record du monde de l'heure à la fin du mois de septembre ou dans les dix premiers jours d'octobre », annonce « Il Messaggero ». Le record de l'heure, écrit le rédacteur sportif du journal, est une vieille idée de Gimondi qui, l'année dernière, après avoir qualifié de fantastique l'entreprise de Bracke, avait déclaré : — Pour cette année, c'est terminé. A la rigueur, on pourra reparler de la chose dans un an. Le championnat du monde, qui aura lieu le 1er septembre sur le difficile circuit d'Imola, devrait donner à Gimondi l'exacte mesure de sa forme. Le programme est déjà établi. Gimondi n'acceptera plus de contrats, il se retirera à la montagne, puis descendra à Rome et commencera sa préparation en vue de sa tentative, alternant les sorties sur route et les tours de piste. Il emploiera une bicyclette préparée par Pinela de Grandi, qu'il avait déjà essayée dans sa poursuite victorieuse contre Anquetil.

La FIFA sélectionne 60 joueurs en vue du match contre le Brésil

Yachine candidat au poste de gardien

Réunie au siège de la Fédération internationale de football (FIFA) à Zurich, la commission de sélection en vue du match Brésil-Sélection de la FIFA a désigné soixante joueurs pouvant faire partie de l'équipe définitive. Cette commission, présidée par le Russe Granatkin, comprend MM. Cavan (Irlande du Nord), Nocetti (Argentine), Goni (Chili) et Bares (Hongrie). Le représentant italien, M. Franchi, était absent. Aucun joueur suisse n'a été retenu. En revanche, la France a trois représentants. M. Granatkin a défendu victorieusement la candidature du célèbre gardien Yachine lequel, paraît-il, serait actuellement en grande forme.

L'équipe. En accord avec la commission de sélection, Cramer désignera, le 8 octobre à Guadalajara (lors du congrès de la FIFA), les seize joueurs qui formeront la sélection. La liste des soixante présélectionnés sera soumise aux fédérations intéressées, afin qu'elles accordent les autorisations nécessaires à leurs licenciés retenus par la FIFA.

Voici la liste adressée aux fédérations suivantes : Argentine : Albrecht, Bernao, Cutize, Cocco, Madeira, Malbernat, Marzolini, Omega, Perfurmo, Rendo, Silva, Péron. Belgique : van Himst. Bulgarie : Asparuchov. Chili : Quintano, Reinoso. Tchécoslovaquie : Adamec, Victor, Angletzer. Ball, Banks, Bobby Charlton, Moore, Wilson. France : Bosquier, Gondet, Herbin. Allemagne occidentale : Beckenbauer, Schnellinger. Allemagne de l'Est : Vogel. Hongrie : Albert, Bene, Farkas, Szuecs. Irlande du Nord : Best. Italie : Domenghini, Facchetti, Mazzola, Rivera. Pérou : Chumpitaz. Portugal : Augusto, Eusebio, Simoes. Roumanie : Pircalab. Ecosse : Johnstone, Law, Lennox. Espagne : Amancio, Ruiz. URSS : Metreveli, Chesternev.

RESPONSABLE TECHNIQUE

La FIFA proposera à la Fédération brésilienne la date du mercredi 6 novembre 1968 pour la rencontre, qui se jouera à Rio de Janeiro. L'entraîneur allemand Dettmar Cramer, qui travaille actuellement en Amérique centrale pour le compte de la FIFA, aura la responsabilité technique de



EQUIPIERS. — Eusebio (à droite) et Facchetti (à gauche) ont bien des chances de jouer contre le Brésil. A cette occasion, ils ne s'affronteront pas comme ce fut le cas lors du match Portugal - Italie.

SKI NAUTIQUE A la coupe d'Europe des jeunes à Anvers

Brillante tenue des Suisses

A Anvers, l'équipe suisse a remporté la coupe d'Europe des jeunes. Ce succès est dû principalement à l'excellente

tenue du Montreuisien Michel Finsterwald (15 ans) qui fut le meilleur des vingt-quatre concurrents engagés.

NOUVEAU dans les kiosques

L'éducation sexuelle à l'école ?

On en parle, on en parle... mais que fait-on ? Lisez SÉLECTION d'août. Un éminent spécialiste répond avec simplicité aux questions que chacun se pose. Acheté dès aujourd'hui votre

Sélection Readers Digest

RÉSULTATS

Classement par équipes : 1. Suisse, 4566 points ; 2. Belgique, 3613 ; 3. Grande-Bretagne, 3208 ; 4. France, 3157 ; 5. Italie A, 2985 ; 6. Hollande, 2976 ; 7. Italie B, 2568 ; 8. Luxembourg, 800. Slalom : 1. Michel Finsterwald (S), 35,5 points ; 2. Merlo (It), 28 ; 3. Philippe Kurrer (S), 27,5. Figures : 1. Finsterwald, 3059 points ; 2. De Decker (Be), 2097 ; 3. Gilmor (G-B), 1317. Saut : 1. De Decker, 42,20 points ; 2. Blackwood (G-B), 37,15 ; 3. Stahle (Ho), combiné : 1. Finsterwald (S), 2755 points ; 2. De Decker (Be), 2136 ; 3. Stahle (Ho), 1887 ; 4. Kurrer (S), 1810, etc.

CYCLISME

Certains confrères français n'ont pas peur du ridicule

C'est... Pingeon qui a gagné le Tour de France

Le Tour de France est long de milliers de kilomètres : nous avons été absent plus de trois semaines de la maison ; il y a eu du cyclisme et de la compétition tous les jours, toutes les heures, si bien qu'en rentrant au pays, l'envie était d'oublier ou, plus exactement, de changer d'idées. Il faut, pendant quelques jours, voir autre chose, parler d'autre chose. C'est pourquoi, pour la majorité des suiveurs du tour succèdent des vacances, des vacances qui, pourtant, n'excluent pas la lecture des journaux. Cela peut, d'un seul coup, tout vous remettre en mémoire, vous faire revivre les vingt-deux étapes, le déroulement morné tout d'abord, puis extraordinaire sur la fin de la plus grande épreuve cycliste du monde. Des journaux qui peuvent vous faire dresser les cheveux aussi, car, en somme, il n'y a que quatre jours que tout est fini et il semble que c'est bien Jan Janssen, ce sympathique Hollandais, qui s'est imposé nous ?

Or, que voit-on dans le porte-parole de l'organisation du Tour de France, dans les

colonnes du journal organisateur ? Que Pingeon était le plus fort, que Janssen est un vainqueur bien moyen, que van Springel, Bracke ou San Miguel ont rien fait, que les Français ont, par contre, du tout supporter. Et, pour couronner le tout, un titre (et un article important dessous) en caractères plus gros que tous ceux de cette page qui dit tout simplement que « le vainqueur du Tour, c'est Pingeon ». Etre partisan d'un homme, d'une marque, d'une couleur, d'une équipe, bravo. Cela entretient le sport et la lutte qui doit en découler. Mais être chauvin à ce point, quelle horreur ! Les banderoles portant des « Bitossi sei il più forte », « Pinpin remplace Poupin » sont sympathiques mais des titres et surtout des explications fausses, qui jettent la suspicion et qui ternissent la performance de ceux qui se sont battus et qui ont gagné font mal. Pingeon, Marcel Bidot, Poulidor aussi, expliquent à qui veut les entendre (ou les lire) que leurs adversaires ne savent pas se battre, qu'ils ont profité du début à la

fin des efforts des autres, qu'ils ont bloqué la course.

Voulez-vous quelques exemples de ces déclarations de choix, de cette prose invraisemblable ? Voici : « Ce tour a été celui de l'incohérence parce que tout le monde s'est acharné contre l'équipe de France, surtout quand elle fut diminuée et meurtrie... Nous avons été cernés par une bande de rats. Nous sommes effarés de voir courir nos adversaires. Quand les van Springel, Janssen, Aimar et Bracke ont-ils pris leurs responsabilités... Le drame est qu'il n'y a plus de vrais coureurs qui font la course pour gagner. Et vous savez bien que le vrai vainqueur du Tour, c'est Pingeon. Même ses adversaires (plus heureux) ne peuvent le contester et lui rendre hommage.

L'ennui est que, plus loin, on voit que cette équipe de France avait décidé de... bloquer la course pour amener Poulidor et Pingeon en bonne posture sur leur terrain de prédilection, qui a commencé dans les Pyrénées, sans que ces messieurs ne fassent quelque chose. Sans que les Jan-

ssen, Bracke, van Springel ou autres San Miguel aient été lâchés, bien au contraire.

DEUX ETAPES

Cet article est écrit sans note. Nous pouvons donc avoir oublié quelque chose. Mais nous nous souvenons fort bien avoir vu Janssen gagner une étape au Canet, puis une autre à Paris et finir au moins quatre fois deuxième. Et van Springel, à Seo de Urgel, au terme d'une étape pyrénéenne, n'a-t-il pas gagné ? Et ce même Belge, à Sallanches, n'est-il pas classé deuxième derrière l'Anglais Hoban, qui avait pris une douzaine de minutes d'avance dans la plaine ? Et les Belges (des deux équipes) n'ont-ils pas eu raison de provoquer le plus d'arrivées au sprint puisque Godefrout (trois fois), van Rijckebogen (deux fois), Leman et de Vlaamink ont gagné des étapes alors qu'ils n'étaient venus que pour cela ?

Si Pingeon avait été le plus fort, il aurait décroché au moins le maillot rouge du classement aux points. Or, que voit-on ? Derrière Bitossi et Godefrout, qui ont lutté d'arrache-pied pour l'obtenir, Janssen est troisième (200 points), van Springel 7me (107) et Pingeon... 12me (76).

LA MEILLEURE PEEVE

Enfin et surtout, la victoire de Jan Janssen ne souffre aucune contestation. Elle est celle d'un homme qui est un des meilleurs coureurs depuis plusieurs années : au Tour de l'Avenir 1961 — où il s'était révélé — il avait gagné une étape ; en 1962, il eut dans cette même épreuve, trois victoires et une troisième place au général ; en 1963, quelques places d'honneur dans les classiques telles que Paris - Roubaix la Flèche wallonne ; en 1964, il gagna Paris-Nice, il remporta le classement aux points du Tour de France et fut champion du monde ; en 1965, il enleva à nouveau le maillot vert au Tour. En 1966, il fut deuxième de Paris - Roubaix. En 1967, il remporta cette course, puis le Tour d'Espagne, puis Bordeaux - Paris, puis Paris - Luxembourg et, pour ne pas changer, il termina premier aux points, à la Grande boucle...

A part le Tour de France 1967 gagné sur une seule échappée, pouvez-vous citer une victoire importante de Roger Pingeon ? Serge DOURNOW

Les championnats de Suisse sur piste commencent aujourd'hui à Lausanne

Louis Pfenninger favori chez les professionnels

Les championnats suisses sur piste ont, cette année, cette particularité de démontrer la faiblesse du cyclisme helvétique, faiblesse caractéristique chez les professionnels. Ces derniers seront huit à tenter de s'approprier la casaque rouge à croix blanche. Devant ce si petit nombre de « pros », le comité national s'est vu contraint de modifier l'ordonnance des championnats. Ainsi, 1968 ne verra pas un champion national de vitesse et un de poursuite, mais un homme qui se sera imposé dans un omnium comprenant cinq épreuves : course contre la montre sur 1 km avec départ lancé, course individuelle, éliminatoire et sprint. En revanche, nos amateurs se disputent les titres habituels (poursuite et vitesse).

En fin de compte, ce qu'ils perdront en quantité, les spectateurs le retrouveront peut-être en intérêt. L'omnium a toujours été prisé du public habitué au vélodrome.

Chez les amateurs, la lutte verra un

déséquilibre entre les forces romandes et suisses alémaniques. Binggeli, Grivel, Fatton et Vaucher tenteront de s'imposer, en poursuite, devant huit garçons d'outre-Sarine fermement décidés à s'octroyer les honneurs du podium. Dans cette empoignée, le champion suisse sortant, Xavier Kurmann, part avec les faveurs de la cote. Le danger viendra de Thalmann mais aussi des Romands Grivel (son dauphin) et Fatton ; le Valaisan de Riddes n'a pas dit son dernier mot.

En vitesse, le pronostic n'est pas aisé à établir. Le niveau de nos coureurs, en comparaison avec ceux des nations nous environnant, est si bas, qu'il est impossible de sortir un nom parmi les douze inscrits au programme. Dans cette spécialité également, les Romands se batront à 4 contre 8.

UN COUREUR COMPLET

Si l'on ne peut nier la faiblesse de nos coureurs professionnels, il sera, toutefois, intéressant de suivre leur cham-

piennat sur piste. Seul un homme complet devrait revêtir le maillot tant convoité. Nous pensons à Louis Pfenninger. Le Zuricois, après sa victoire au Tour de Suisse, n'a pas caché son ambition de se consacrer à la piste en compagnie de Fritz, son homonyme. Il se prépare pour une série de Six Jours. Hous ferons de lui un favori, tout comme de Rolf Maurer, pour qui la piste n'est pas une inconnue. Certes, un Vifjan, un Binggeli ou un Girard ne serait pas mécontent de se voir sacré champion suisse sur piste... ou d'omnium ! Toutefois, les coureurs d'outre-Sarine partent favoris, ne laissant aux Romands qu'un rôle de trouble-fête. P.-H. B.

TENNIS Au tournoi international de Montana

Surprise : Holenstein élimine Merlo

Au cours de la deuxième journée du tournoi international de Montana, le Suisse Peter Holenstein a causé une agréable surprise en battant l'Italien Giuseppe Merlo, en deux sets, en seizièmes de finale du simple messieurs.

RÉSULTATS

Simple dames. 1er tour : Anne-Marie Studer (S) bat Anne Philips-Morre (Aus) 6-0, 6-1 ; Kasuko Savamatsu (Jap) bat Heidi Aeberhard (S) 6-0, 6-1 ; Sylvie Gubler (S) bat Maria Hansueli (It) w.o. ; Carol Kalogeropoulos (Gre) bat Josiane Gomez de Croon (S) 4-6, 6-3, 6-2. Huitièmes de finale : Carol Sheriff (Aus) bat Edith Prell (A) 6-1, 6-3 ; Julia Heldmann (EU) bat Isabelle Gubler (S) 6-0,

6-0 ; Elena Subrats (Mex) bat Helena Amos (Aus) 6-4, 6-3 ; Kasuko Savamatsu (Jap) bat Anne-Marie Studer (S) 6-3, 6-2 ; Edda Emmanouel (Af-S) bat Carol Kalogeropoulos (Gre) 7-5, 6-3 ; Virginia Caceres (Pérou) bat Sylvie Gubler (S) 6-4, 5-7, 6-3.

Simple messieurs. — 16mes de finale : Holenstein (S) bat Merlo (It) 6-4, 6-4 ; Barth (EU) bat Crota (It) 9-7, 6-2 ; Di Domenico (It) bat Beraud (Fr) 11-9, 6-2. 8mes de finale : Pinto-Bravo (Chili) bat Edlefer (EU) 8-6, 6-3 ; Fletcher (Aus) bat Peralata (Arg) 6-2, 6-0 ; Jauffret (Fr) bat Kalogeropoulos (Gre) 4-6, 6-2, 6-3 ; Ruffels (Aus) bat Jorgen Ulrich (Dan) 6-3, 8-6 ; Torben Ulrich (Dan) bat Jovanovic (You) 6-3, 6-2.

Broutille

Le dimanche 4 août à Autrans, sur piste de plastique, un concours international de saut à skis réunit une cinquantaine de champions. Le Yougoslave Jiri Raska, médaillé d'or de saut à Grenoble, participera à ce concours.

Sur la piste plastique, le record de saut au tremplin de 70 mètres est de 54 mètres.

Le boxeur Italien Piero del Pappa a été désigné comme challenger officiel de l'Allemand Lothar Stengel, champion d'Europe des poids mi-moyens. D'autre part, l'Italien Carmelo Bossi, champion d'Europe des poids welters, mettra son titre en jeu contre le Hollandais Mack Fighting (24 ans), le 14 août. Le lieu du combat n'a pas encore été fixé.

ATHLÉTISME

Deux nouveaux records de Suisse établis à Zurich!

D'autre part, Buehler a gagné son billet pour Mexico

Plusieurs performances et records ont été enregistrés au cours de la réunion organisée en nocturne, au stade du Letzgründ, à Zurich. Le public assista à la chute de deux records nationaux. Sur 1500 m, le Saint-Gallois Hansruedi Knill (28 ans) améliora nettement le record suisse qu'il détenait conjointement avec Jelinek, depuis 1964 (3'43"3). A la lutte avec l'Allemand Krueger, vainqueur de l'épreuve, Knill couvrit

la distance en 3'42"1. Il approcha ainsi d'une dixième de seconde la limite olympique fixée à 3'42".

UN HOMME HEUREUX

Le Zuricois Rolf Buehler (26 ans) fut plus heureux au javelot, bien qu'il n'ait pas battu de record. Buehler, actuellement en meilleure forme que von Wartburg, a obtenu son billet pour Mexico en atteignant pour la seconde fois les minima exigés. Deux semaines après un jet à 80 m 32, sur la même piste en tartran, Buehler, à son quatrième essai, a lancé l'engin à 77 m 36, dépassant de 36 centimètres la seconde limite prescrite.

A l'issue de la réunion, le Zuricois Walter Huss (23 ans) a obtenu un résultat de valeur internationale, en couvrant le 10,000 mètres en 29'17"2. Huss avait établi un tableau de marche devant lui permettre d'ob-

tenir le temps de 29' juste, soit celui demandé pour la qualification olympique. Mais, courant seul, le jeune Zuricois ne parvint pas à ses fins. Il a eu tout de même la consolation d'améliorer de quatre secondes et quatre dixièmes son record national avec le temps de 29'17"2.

RÉSULTATS :

1500 m : 1. Krueger (Al) 3'42" ; 2. Knill (Saint-Gall) 3'42"1 (nouveau record suisse, ancien record par Jelinek et Knill en 3'43"3) ; 3. Greile (Dielsdorf) 3'57"2, 10,000 mètres : 1. Huss (Zurich) 29'17"2 (nouveau record suisse, ancien record Huss en 29'21"6). Javelot : 1. Buehler (Zurich) 77 mètres 36 ; 2. Ehrbar (Zurich) 61 m 40. Dames. — 80 m haies : 1. Meta Antenen (Schaffhouse) 11". Longueur : 1. Siglinde Ammann (Zurich) 6 m 12 ; 2. Antenen, 5 m 68. 100 m : 1. Uschi Meyer (Zurich) 12"1.

LE SPORT ET LES HOMMES

Attention, casse-cou!

La période des transferts, qui a pris fin récemment, a mis une nouvelle fois en évidence l'indépendance des prix pratiqués dans le football suisse (nous n'avons pas à nous occuper de ce qui se passe à l'étranger ou certains clubs se font un malin plaisir de battre des records absurdes).

En ligue nationale A, il est devenu courant de transférer un joueur pour 100,000 francs, ce montant étant même largement dépassé dans la plupart des cas. A vrai dire, ceux qui articulent des chiffres inférieurs passent pour des naïfs ! Mais cela n'est encore rien : on offre au joueur nouvellement acquis une situation qui ferait pâlir d'envie nombre de personnages dont le talent et les facultés sont pourtant hautement plus utiles à la société que le fait de savoir se bien débrouiller avec un ballon. Vous avez entendu comme nous, ces derniers mois, citer des chiffres astronomiques au sujet des traitements mensuels offerts à quelques-uns de nos meilleurs footballeurs. A ce tarif-là, il est permis de se demander (pour faire un rapprochement qui situe le niveau du scandale) pourquoi certains gens prennent la peine de faire des études de médecine.

Il est assez étonnant que dans ce monde prompt à se rassembler dans la rue pour protester contre tout et rien, il ne se soit encore trouvé personne pour s'élever officiellement contre cette façon d'agir. Le football serait-il donc devenu l'opium des foules ? Si tel était le cas, le mal serait encore plus grave que nous le pensions.

Il est temps, quoi qu'il en soit, de trouver un remède à cette espèce de folie des grandeurs.

En cyclisme, la lutte contre le dopage, qui paraissait devoir rester du domaine du rêve, est devenue rapidement une réalité, car chacun a pris conscience de la nécessité de cette action. Il arrive, hélas ! qu'un coureur ou l'autre échappe à la condamnation, mais il n'en reste pas moins que l'établissement d'une barrière a contribué à assainir le cyclisme dans une mesure considérable. Il est donc permis d'affirmer, en dépit de quelques détails, que la lutte antidopage a atteint son but. Nous pensons qu'il est possible d'édifier une « barrière financière » en football aussi bien qu'une « barrière médicale » en cyclisme. Pour en arriver là, il faut commencer par le vouloir ; admettre la nécessité de la lutte contre les excès. Puis, il s'agit de passer à l'action. Mais comment ?

Nous faisons une proposition : classer les joueurs en séries, comme dans le tennis, par exemple.

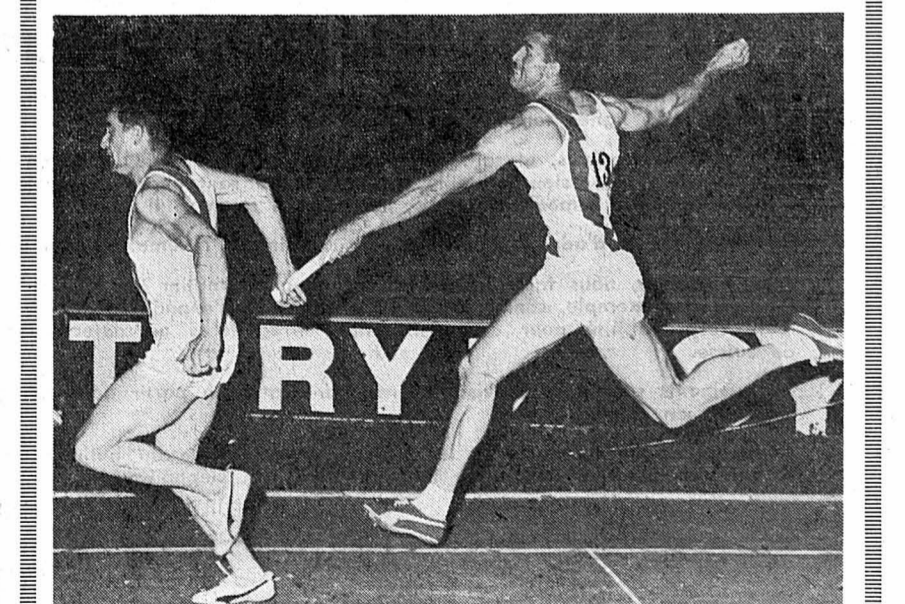
La série A comprendrait les joueurs de l'équipe nationale A, ce qui aurait comme effet supplémentaire d'encourager les footballeurs à faire partie de cette formation ; la série B serait composée des autres joueurs de ligue nationale A ; la série C rassemblerait les éléments de la ligue B, et ainsi de suite.

Un tarif maximum serait applicable à chaque série, tant pour les transferts que pour les primes et les « traitements ». Il faudrait aussi prévoir de punir sévèrement (perte de points) les clubs contrevenant au règlement.

Utopie que tout cela ? Peut-être... Mais ceux qui croient que les marchandages démesurés qui ont cours actuellement pourront se poursuivre sans jeter une bonne partie de nos clubs dans l'ornière sont encore beaucoup plus utopiques. La Chaux-de-Fonds, au passé combien glorieux, est à ce titre un exemple aussi frappant que désolant. Il y aura bientôt d'autres La Chaux-de-Fonds, que nous trouverons peut-être parmi les riches d'aujourd'hui.

François PAHUD

Hubacher : le meilleur Suisse à Brescia



L'athlète suisse Eddy Hubacher détient deux records de Suisse : le lancer du poids et du disque. Il a défendu avec brio nos couleurs lors du match des Six nations, à Brescia, en remportant la deuxième place au poids et la troisième au disque. Non seulement Hubacher s'est signalé comme un homme fort, mais il a également montré qu'il possédait une pointe de vitesse remarquable, malgré ses cent kilos et ses deux mètres de haut. En effet, il participa à la course du quatre fois 100 m. Notre photo le présente au cours de cette épreuve, alors qu'il passe le témoin à Eggerli. N'est-ce pas frappant de voir une telle force bénéficier d'une telle vitesse ? Eddy Hubacher, nos respects !

dernière SPORTS dernière

ATHLÉTISME

Dans le cadre d'une réunion internationale, à Werdohl (Allemagne), l'étudiante d'Allemagne occidentale Liesel Westermann (23 ans) a repris le record du monde féminin du disque que lui avait ravi, le 26 mai dernier, l'Allemande de l'Est Christine Spielberg avec un jet de 61 m 64. Liesel Westermann, qui fut la pre-

mière femme à franchir la limite des 60 mètres, a réussi un résultat remarquable avec 62 m 54.

BOXE

A Porthewal (Pays-de-Galles), l'Espagnol José Legra est devenu champion du monde des poids plumes, en battant par arrêt de l'arbitre, à la cinquième reprise, le Britannique Howard Winston, détenteur du titre.

ATHLÉTISME Réflexions sur les rencontres internationales du week-end

Il n'y a pas eu que des déceptions

S'il est un sport où les chiffres ont souvent bien peu de signification, où la logique n'existe pas et où triomphe souvent la volonté de vaincre et la forme du moment, c'est bien l'athlétisme. Les résultats obtenus par les formations suisses, ce dernier week-end, en Italie et en Belgique, en sont la preuve.

Sur le papier, notre équipe nationale A n'avait jamais eu si belle allure. Samedi, arrivait l'importante échéance de Brescia. Quelques forfaits — motivés pour certains mais peut-être pas pour d'autres — également une dose d'anxiété et... adieu la quatrième place qu'on s'était promis d'arracher dans cette rencontre des Six Nations.

Quatre-vingts kilomètres plus loin, il n'en allait pas de même avec les juniors pour qui on craignait le pire après avoir lu les noms des sélectionnés — actifs et non juniors! — de Vénétie et de Slovénie. Face à des Zuntar (14' sur 5000 mètres), Krivec (3'40" sur 1500 mètres), Sodighiero (qui, la veille, lançait le javelot à Brescia), les jeunes Suisses, animés d'un formidable esprit d'équipe s'imposèrent... à la surprise de leurs propres dirigeants.

RAISON SIMPLE

L'athlétisme féminin existe bel et bien dans notre pays: à Blankenberge, les Suissesses ont nettement battu les Belges et ne se sont inclinées que de fort peu (3 points) devant les Françaises B. Meta Antenen est toujours la meilleure, mais

le fossé qui la séparait de ses camarades se comble de plus en plus. C'est réjouissant!

Lors de ces rencontres, certaines performances — bonnes ou mauvaises — ont été réalisées, qui retiennent l'attention. Le résultat de Duttweiler au saut en longueur est mauvais, mais, à l'instant où le décathlète allait faire mieux, il s'est fortement « claqué ». On attendait mieux aussi que 14"4 de Kuhn, sur 110 m haies. La raison de cette contre-performance est simple: depuis plusieurs semaines, le Zuricois est habitué à courir sur le tartan. A Brescia, il ne « sentait » pas la piste très sablonneuse.

Du côté des satisfactions, la deuxième place de Mumenthaler, la prestation de Grob au lancer du marteau (il a remplacé un Ammann qui donne l'impression de bouder l'équipe nationale), le 400 m haies de Wirz et l'excellent résultat du petit Barthel sur 10,000 mètres.

A Saint-Boniface (juniors), il n'y a pas eu de déception. Les mauvais « chronos » dans les sprints et le 110 m haies sont dus aux conditions atmosphériques (un vent contraire de plus de 4 m/sec. et plus, par intermittences), tandis que des installations neuves et mal préparées ont été un handicap dans les concours. Mais là, comme à Brescia, la place comptait plus que les secondes et les centimètres.

On oublie souvent qu'en athlétisme, l'important est avant tout de s'imposer.

Y.B.

TIR Un Neuchâtelois parmi les espoirs helvétiques

Le Subiéreux Dufaux sur la bonne pente

On se tue à le dire: la Romandie recèle des talents dans le domaine de notre sport national et de jeunes tireurs aptes à réaliser des performances de choix. Des noms? Inutile, à une exception près aujourd'hui.

En effet, on peut être encore apprenti (mécanicien de précision, certes) et figurer déjà parmi les espoirs de tir helvétique. C'est le cas du jeune Pierre-Alain Dufaux, de Peseux, qui vient d'entrer dans l'équipe de nos jeunes tireurs que dirige l'international Hans Sinniger, de Niedererinsbach. Le junior neuchâtelois, âgé de 19 ans, qui a commencé par s'intéresser au tir à air comprimé avant de passer au petit calibre et à 300 m — mais oui! — a fort bien réussi son premier test en totalisant tout d'abord 1057 p. dans une épreuve en 120 coups (dont 20 couché et 60 debout) puis en alignant 576 p. le lendemain dans un match olympique de 60 coups en position couchée. Dans le second cas, il n'a perdu que 10 p. sur le vainqueur, l'Argovien Gabriel Kunderi, qui n'en est plus à son coup d'essai, alors qu'il accusait un retard, la veille, de 29 p. sur Erwin Grossglauser, de Romanshorn, dont le nom est apparu plusieurs fois déjà dans nos précédents commentaires. A signaler surtout que Pierre-

Alain Dufaux s'est comporté d'une façon très régulière, sans aucune faiblesse non plus, si l'on sait qu'il compte, couché, 6 p. de moins que le meilleur, 9 de moins à genou et 14 debout. Autant dire qu'il connaît déjà son métier. On s'en réjouit pleinement et on l'en félicite.

PÉPINIÈRE

Voilà une preuve de plus à fournir aux pessimistes: la Romandie possède de jeunes éléments capables de prendre, au moment venu, la relève des Simonet, Jaquet et autres Rollier. Aux dirigeants de nos fédérations de le recenser.

Certes, Peseux est aujourd'hui une pépinière de champions. On y pratique le tir sous presque toutes ses formes et c'est là que l'on vit, par exemple, une des premières installations romandes à air comprimé. Les jeunes tireurs y sont nombreux et l'on verra bientôt Philippe Roquier, sans doute, quand il aura terminé ses examens, reprendre le rôle qui était le sien ces derniers temps parmi les espoirs helvétiques. D'autres le suivront peut-être!

Les jeunes tireurs de Sinniger, sans égalier leurs aînés — ce n'est pas ce qu'on leur demande présentement — atteignent

déjà des plafonds respectables. Les 1086 p. de Grossglauser dans une épreuve où l'on tire 60 coups debout sur 120 sont d'excellente qualité, à l'exemple des résultats de ses neuf coéquipiers, échelonnés entre 1076 et 1035 p. Dans le match olympique, les écarts sont moins substantiels, c'est normal, mais les résultats passent de 586 p. à 569. Le dernier est celui du jeune Tessinois Nevio Taragnoli, de Piotta, qu'on a pourtant vu précédemment en meilleure posture. Ce n'est pas tous les jours fête, surtout dans le domaine du tir.

Dernier test, enfin, un match en trois positions avec 40 balles pour chacune d'elles. La victoire, ce coup-ci, au Zuricois Paul Gantenbein, d'Uster, arrivé magnifiquement sur Christian Fretz, de Strengelbach, crédit de 1101 p., alors que les résultats se tiennent beaucoup mieux par la suite, à telle enseigne qu'ils ne varient plus qu'entre 1099 et 1063 p. Dufaux, pour sa part, s'est classé au 8^{me} rang sur 10 concurrents avec encore 1073 p. (dont 384 couché - contre 391 au meilleur - 359 à genou - 381 au meilleur - et 330 debout - 361 au premier). Le niveau des 1100 p. est à sa portée. Souhaitons-lui d'y parvenir à brève échéance. Ce sera là une récompense de choix!

L.N.

HOCKEY SUR GLACE

Championnats du monde à Prague en mars

Double tour dans le groupe A

Le comité d'organisation du championnat du monde 1969, à Prague, a soumis à la ligue internationale un projet de calendrier selon lequel les matches du groupe A auront lieu à Prague. Conformément à la décision prise à Vienne, le groupe A réunira six équipes: URSS, Suède, Canada, Tchécoslovaquie, Etats-Unis et Finlande. Les matches auront lieu du 15 au 30 mars et, pour la première fois, les titres mondial et européen seront attribués à l'issue d'un double tour.

Voici ce projet de calendrier:

- 15 mars: URSS - Finlande, Suède - Etats-Unis, Canada - Tchecoslovaquie.
- 16 mars: Finlande - Etats-Unis, URSS - Tchecoslovaquie, Suède - Canada.
- 17 mars: Jour de repos. 18 mars: Finlande - Tchecoslovaquie, Etats-Unis - Canada. 19 mars: URSS - Suède, Tchecoslovaquie - Etats-Unis.
- 20 mars: URSS - Canada, Suède - Finlande. 21 mars: Jour de repos.
- 22 mars: Canada - Finlande, Tchecoslovaquie - Suède, Etats-Unis - URSS.
- 23 mars: Finlande - URSS, Etats-Unis - Suède, Tchecoslovaquie - Canada.
- 24 mars: Jour de repos. 25 mars: Suède - URSS, Etats-Unis - Tchecoslovaquie. 26 mars: Tchecoslovaquie - Finlande, Canada - Etats-Unis. 27 mars: Finlande - Suède, Canada - URSS.
- 28 mars: Jour de repos. 29 mars: Etats-Unis - Finlande, Tchecoslovaquie - URSS, Canada - Suède. 30 mars: Finlande - Canada, Suède - Tchecoslovaquie, URSS - Etats-Unis.

KARTING

Défaite suisse en Italie

En match international à Parme, l'Italie a battu la Suisse par 226 à 159, faisant ainsi oublier la défaite qu'elle avait subie à Vucherens. L'italien Pernigotti, actuellement en tête du championnat du monde, a remporté les cinq manches devant le Suisse Hagenbuch. L'équipe suisse était composée de Hagenbuch, Carnelli, Pignat, Carigiet, Burgisser, Lauppi et Tresoldi.

FOOTBALL Dans 10 jours premier tour de la coupe

Ordre des matches en Suisse romande

Pour le premier tour préliminaire de la coupe de Suisse, qui aura lieu le 4 août, l'ordre des rencontres sera le suivant en ce qui concerne la Suisse romande:

FRIBOURG

Lucens-Sensales, Attalens-Montreux, Romont-Bulle, Siviriez-Moudon, Portfolban-Montbrel-oz, Corcelles p. Payerne-Avenches, Fétiyn-Montet-Frasses, Stade Payerne-Montagny-Cousset, Saint-Aubin (Fr) - Dommidier, Guin-Arcueil, Courtepin-Vully, Villars sur Glâne - Gurmels, Richemond-Fribourg - Beaugard-Fribourg, Morat-Corminbeuf, Prez-vers-Noréaz-Central-Fribourg.

NEUCHÂTEL

Couvet-Buttes, Cortailod-Auvier, Fleuri-Corcelles Cormondrèche, Colombier-Boudry, Comète Peseux-Bôle, Saint-Imier-Dombresson, Tramelan-Etoile La Chaux-de-Fonds, Sonvilier-Hauterive, La Sagne-Courtelary, Floria La Chaux-de-Fonds-Ticino Le Locle, Saint-Blaise-Les Breuleux, Le Parc La Chaux-de-Fonds-Les Geneveys.

JURA

Fontenais-Chevènement, Courfaivre-Vicques, Delémont-Alle, Courtetelle-Courrendlin, Bassecourt - Glovelier, Courtemaître - Develier, Mett-Lyss, Aurore Bienneceneri Biennne, Dotzigen-Buren sur l'Aar, Pieterlen-Aarberg, U.S.B.B.-Court, Longeau-Aegerter Brugg, La Neuveville-Bougean 34, Grunster Ipschde-Taufellen, Bévillard-Madretsch.

VAUD

Villars - Tiercelin-Bonvillars, Donneloye-Champvent, Echallens-Assens, Amical Saint-Prex-Bursins, Prangins-Forward Morges, Ginggins-Chêne Aubonne, Rolle-Allaman, Vallorbe-Orbe, Bussigny-La Chaux, Bavois-La Sarraz, Penthalaz-Le Sentier, Ouchy-Crissier, Epalinges-Ecublens, Isar Renens-Vignoble Cully, Chavannes Epexen-Chailly Lausanne, Mézières-Malley, PTT Lausanne-US Lausanne, Lutry-Prilly, Concordia Lausanne-Etoile Nord Lausanne.

VALAIS

Briège-Vivère, Rarogne-Nendaz, Saint-Maurice-Saint-Léonard, Chippis-Grône, Lens-Salquenen, Muraz-Vouvry, Port Valais-La Tour-de-Peilz.

AUTOMOBILISME Nombreux pilotes suisses à l'étranger samedi et dimanche

Les pilotes suisses suivants participeront à des épreuves à l'étranger, au cours du prochain week-end:

Course de côte du Schaunslund: Siegfried Zwimpfer (Lucerne) sur Porsche, René Neumann (Clarens) sur Abarth, Mike Wust (Lucerne) sur Abarth, Hans Kuhnis (Nâle) sur Porsche, Rudi Zœellig (Arbon) sur NSU, Hanspeter Nyffeler (Horw) sur Porsche, Edwin Wildhaber (Zurich) sur Lotus Alfa, Hermann Abplanalp (Berne) sur Abarth, Arthur Blanc (Zurich) sur Porsche, Hans Affentranger (Lotzwil) sur Abarth, Remy Petrelli (Savognin) sur Porsche, Werner Rufenacht (Zurich) sur Porsche, Kurt Baumann (Niedergösgen) sur Abarth, Hubert Ihle (Buchs) sur Porsche, Fredy Bisang (Lausen) sur Ford Escort, Auguste Danzeisen (Bâle) sur Porsche, Heini Buss (Bâle) sur Lotus Elan, Walter Frey (Zurich) sur Austin Coo-

per, Bruno Gerber (Regensdorf) sur Steyr Puch, Jerg Fankhauser (Heerbrugg) sur Austin Cooper, Pete Etmüller (Aarau) sur Ferrari, Rudolf Franz (Zurich) sur Alfa, Hans Illert (Zurich) sur VW-Heggin, Roland Stierli (Zurich) sur Abarth, Pierre Kapp (Bienna) sur Lancia Fulvia, Charles Ramuccia (Genève) sur Alfa.

Grand prix de Mugello: Willy Meier (Lausanne) sur Porsche, Joseph Siffert-Rico-Steinemann (Fribourg-Zurich) sur Porsche, Willy Leisinger (Zurich) sur Lotus Elan, Dieter Sperry (Zurich) sur Porsche.

Grand prix de Zandvoort: Xavier Perrot (Zurich) sur Brabham-Repco, Silvio Moser (Luigen) sur Team-Cosworth.

Circuit de Zolder: Fritz Basler (Zurich) sur Karmann, Manfred Schürli (Triesen) sur Austro-Vau, Werner Müller (Baden) sur Karmann.

QUI DIT TÉLÉ DIT PELLET ANDRÉ & CIE SOS-RADIO-TV 4 01 01

Neuchâtel - Rue des Poteaux 4 et rue des Moulins 25 (Ouvert toute la journée) Dépannages de toutes marques Service Philips Spécialiste des antennes collectives

XPELAIR VENTILATEURS XPELAIR VENTILATEURS

En présence d'odeurs désagréables, buées ou fumées ou bien excès de chaleur, la réponse est ventilateur XPELAIR. Un homme peut vivre trois semaines sans nourriture, trois jours sans eau, mais seulement trois minutes sans air. Partout où des hommes respirent il faut un ventilateur XPELAIR. Ventilateurs pour cuisines, salles de séjour, salles de bain, chambres d'enfants, cabinets de toilette, laboratoires, chambres noires de photographie, bars, salles de conférence, locaux industriels.

Conseils, informations, service: XPELAIR, vente et service, dépôt Téléphone 021 29 65 21 La Conversion s/Lausanne

VENTILATEURS XPELAIR VENTILATEURS XPELAIR

POUSSINES

Nouvelles souches SCHAWER-STARCROSS et HUBBARD brune ainsi que croisée Leghorn-Hampshire de 2 1/2, 3, 4, 5 et 6 mois en ponte. Santé garantie. A vendre chaque semaine. Livraison à domicile.

S. MATTHEY, parc avicole, XIII-CANTONS, Henniez (VD) Tél. (037) 64 11 68

Désir de satisfaction... ... conduit chez RINO



Un choix incomparable de véhicules à 2 roues est à votre disposition, chez

RINO DEL FABBRO

Ecluse 31 - Tél. 4 39 55 - NEUCHÂTEL

Atelier spécialisé: Vente - Réparations - Entretien

DO IT YOURSELF! DUVALIZE YOURSELF!

PASTIS DUVAL LE LONGDRINK QU'ON BOIT PARTOUT



Pastis DUVAL, apéritif anisé 45°, 1217 Genève - t 878

Retard des règles

PERIODUL est efficace en cas de règles retardées et difficiles. En pharmacie, Lehmann-Amral, sp. pharm. 3072 Ostermundigen

PERIODUL

Aujourd'hui tarte savoureuse


Ce qu'il faut:

- de la pâte brisée ou feuilletée
- 1 kg d'abricots
- 2 œufs
- 1 dl de crème
- 1 dl de lait
- 1 pincée de sel
- 150 à 200 g de sucre éventuellement du sucre vanillé

Ce qu'il faut faire:

Foncer une plaque à gâteau. Piquer la pâte avec une fourchette. Disposer les moitiés d'abricots et les napper du mélange: œufs battus, lait, crème et sel. Saupoudrer de la moitié du sucre prévu et glisser à four bien chauffé préalablement. Si la pâte présente en cours de cuisson des boursouffures, les piquer vivement avec la pointe d'un couteau. A la sortie du four, finir de sucrer. Servir à peine tiède.

ROSÉ CÔTES DE PROVENCE



Le vin de vos vacances

aux abricots tout frais du Valais



Cinéma - Royal
 Saint-Blaise ruelle du Lac place gare B.N. Tél. 3 38 38
 Ce soir à 20 h 30. Parlo italiano 16 ans
LA SPIE UCCIDINO IN SILENCIO
 De vendredi à dimanche à 20 h 30. Parlé français 16 ans
 George NADER, Richard MUNCH, Sylvia PASCAL dans
JERRY COTTON AGENT F.B.I.
Cinéma du Landeron tél. 7 92 92
 De vendredi à dimanche à 20 h 30. Parlé français 16 ans
LANDY L'HOMME A LA CARABINE
 Dimanche à 15 h. Parlo italiano 16 ans
LA SPIE UCCIDINO IN SILENCIO

Foseco Limited, London
Emprunt 5 1/2 0/0 de 1968
15 000 000.- de francs suisses

Prix d'émission : 99 % Rendement : 5,62 % net
 Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique du

25 au 30 juillet 1968, à midi,
 au prix de 99 %. Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes :

Taux d'intérêts : 5 1/2 % p. a. ; coupons annuels au 15 août
Coups : 15.000 obligations de fr. s. 1000.- nom.
Durée maximum : 12 ans, avec 5 amortissements en 1976 - 1980
Service de l'emprunt : en francs suisses libres sans aucune restriction
Impôts et taxes : à la charge de la Foseco Ltd
Cotation : aux bourses de Zurich, Bâle et Genève.

Les souscriptions sont reçues par les banques désignées ci-dessous, qui tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus d'émission officiel.

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses
Banque Leu & Cie S.A.	Groupe des Banquiers
A. Sarasin & Cie	Privés Genevois
Société de Banque Suisse	Groupe des Banquiers
Banque Populaire Suisse	Privés Zurichois
Société Privée de Banque et de Gérance	

SOLEURE!

Loin du bruit, des gaz d'échappement et des dangers de la circulation, faites une course

Soleure par le canal de l'Aar, en bateau
 (retour en train ou vice versa)
 Deux départs chaque jour, sauf le lundi : 8 h 20 et 14 h du port de Neuchâtel.
 Renseignements au (038) 5'40 12.
SOCIÉTÉ DE NAVIGATION
 SUR LES LACS DE NEUCHÂTEL ET DE MORAT S.A.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SUPÉRIEUR DU CANTON DE VAUD
ÉCOLE DE CONTREMAÎTRES DE LA MÉTALLURGIE

L'École de contremaîtres de la métallurgie a pour but de former les cadres intermédiaires de l'industrie et de l'artisanat et de leur donner les connaissances psychologiques et techniques nécessaires à leur profession.

Durée des cours : 2 semestres d'hiver à raison d'un jour par semaine (mercredi), au total 440 heures, à Lausanne.

Pour Yverdon, l'horaire est différent et le cours se donne le samedi et 2 soirs par semaine.

Début des cours : 4 septembre 1968 - Lausanne début septembre 1968 - Yverdon

Délai d'inscription : 15 août 1968.

Conditions d'admission : être porteur d'un certificat de capacité d'une profession relevant de la métallurgie - trois ans de pratique - être apte à diriger du personnel et à résoudre des problèmes d'organisation.

Inscriptions et renseignements auprès de l'École des Métiers de la ville de Lausanne, 73, rue de Genève, 1004 Lausanne, tél. (021) 24 44 24 ou du Centre d'enseignement professionnel du Nord-Vaudois, 1400 Yverdon, tél. (024) 2 71 21.

Si, par hasard, vous avez besoin d'argent

...cela ne signifie pas encore que vous devez entamer vos économies, tant s'en faut!

Un bon conseil:
 Votre réserve doit être préservée. Mais réalisez votre projet quand même. Le Prêt-Rohner est là pour cela. Ainsi vous pourrez profiter des bonnes occasions en temps opportun et votre fortune restera intacte. Écrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner-Cie S.A.
 8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230330
 9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonez sous No 071 233922 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom: _____
Rue: _____
Localité: _____

WITTWER
 (038) 5 82 82
S'HONORÉ 2 NEUCHÂTEL

EXCURSIONS
 Départ du quai du Port

JEUDI 25 JUILLET
LAC DES JONCS - LES PACCOTS
 Avec la Corniche du Léman
 Départ : 13 heures Fr. 18.50

VENDREDI 26 JUILLET
LAC BLEU - KANDERSTEG
 Départ : 8 heures Fr. 20.-

BERNE et GURTEN
 Fosse au ours et Tiergarten
 Funiculaire du Gürten compris
 Départ : 13 h 30 Fr. 13.-

SAMEDI 27 JUILLET
TOUR DE VILLE ET DE LA RÉGION
 Départ : 9 h 30 Fr. 9.-
 Retour pour midi

DIMANCHE 28 JUILLET
ZINAL
 Dans le val d'Anniviers
 Avec la Corniche du Léman
 Départ : 6 h 30 Fr. 32.-

GRUYÈRES
 avec tour du lac de Gruyère
 Départ : 13 h 30 Fr. 15.-

VOYAGES 2 JOURS
TYROL - ALPES BAVAROISES
 3-4 août, 2 jours Fr. 115.-

APPENZEL - MAINAU
 11-12 août, 2 jours Fr. 110.-

GOTHARD - SAN-BERNARDINO - OBERALP
 17-18 août, 2 jours Fr. 105.-

VAL D'AOSTE - STRESA - ILES BORROMÉES
 24-25 août, 2 jours Fr. 110.-

Programmes et inscriptions chez :
VOYAGES WITTWER

GARAGE PIAGET & BRUGGER
 La Côte-aux-Fées
SERA FERMÉ
 du 29 juillet au 10 août

AMIS DES BÊTES

Le groupement de Neuchâtel ne fonctionnant pas jusqu'au 25 août, nous comptons sur chacun d'entre vous pour nous remplacer dans la mesure du possible. Souvenez-vous que les bêtes n'ont pas choisi leur condition et que leur vie vaut plus qu'un moment d'impatience.

Excursions FISCHER

VENDREDI 26 JUILLET
LES 2 TUNNELS
 Mont-Blanc et Grand-Saint-Bernard
 Départ : 6 h 30 Fr. 40.-
 (Carte d'identité ou passeport)

MONT-DE-BAUMLES
 Départ : 13 h 30 Fr. 12.-

SAMEDI 27 JUILLET
VEVEY
 (Marché folklorique)
 Montreux - Gruyères
 Départ : 8 heures Fr. 19.-

Dimanche 28 : Dixence Fr. 31.-
 Dimanche 28 : Col du Pillon Fr. 22.50
 Mardi 30 : Saint-Luc Fr. 32.-
 Mardi 30 : Col du Sörenberg Fr. 23.50
 Mercredi 31 : Les 3 cols Fr. 32.-

San-Bernardino
 14-15 août - 2 jours Fr. 105.-

Zermatt - Gornergrat
 10-11 août Fr. 120.-
 27-28 août - 2 jours Fr. 120.-

Demandez nos programmes !
 Renseignements et inscriptions :
Autocars FISCHER Marin Tél. 3 25 21

Propriétaires de chattes

90 % des chatons que vous donnez à de vagues connaissances sont mal placés et deviendront de malheureux chats errants. Soyez donc conscients de vos responsabilités. Détruisez tous les chatons le jour même de leur naissance.

Amis des bêtes.

Aux Halles Tél. 5 20 13
 Les soles au beurre.
au Pavillon Tél. 5 84 98
 La palée en sauce neuchâteloise.

Chapelle des Annonciades Pontarlier
Exposition Robert Fernier

Paysages du Jura et d'ailleurs. Natures mortes Portraits.
 Ouverte du 13 au 28 juillet inclus. Semaine : 14 h à 19 h - Dimanche 10 h à 12 h et 14 h à 19 h.

CFF

Vacances horlogères
 Nos beaux voyages

MURREN
 Dimanche 28 juillet 1968
 Avec excursion facultative au Schilthorn
 Prix du voyage dès Neuchâtel : Fr. 28.-

TOUR DU MOB - LAC LÉMAN
 Jeudi 15 août 1968
 Train - bateau
 Prix du voyage, dès Neuchâtel : Fr. 28.-

INSCRIPTIONS :
 aux bureaux de renseignements CFF Neuchâtel (gare et ville), ainsi qu'aux guichets des gares voisines et agences de voyages.

Nouveau, VACANCES BALNÉAIRES
 Toutes les gares CFF vendent des arrangements forfaitaires pour la Méditerranée et l'Adriatique. Le voyage, l'hôtel, la pension, etc., sont compris dans l'arrangement.

TRAINS - CROISIÈRE INTERNATIONAUX CFF
 Organisés par l'agence de voyages Popularis Tours du 14 au 22 septembre 1968 : Prague - Berlin du 5 au 12 octobre 1968 ; Croisière en Italie Programme détaillé, renseignements et inscriptions auprès des bureaux de renseignements CFF ou des guichets des billets.
 Gare des voyageurs CFF Neuchâtel

COURSE SURPRISE
 Jeudi 1er août 1968
 Fête nationale suisse
 Train - car - bateau
 Prix du voyage, dès Neuchâtel : Fr. 38.-

COURSE SURPRISE
 Vendredi 2 août 1968
 Fin de vacances gastronomiques
 Train - car
 Prix du voyage, dès Neuchâtel : Fr. 38.-
 y compris le dîner

LAC DE BRIENZ - GIESSBACH
 Jeudi 8 août 1968
 Train - bateau - funiculaire
 Prix du voyage, dès Neuchâtel : Fr. 25.-

ARÈNES DE VERONE
 Samedi et dimanche 10/11 août 1968
 Grand spectacle
 Aïda de Giuseppe Verdi
 Train 1re classe
 Prix dès Neuchâtel : Fr. 189.-
 (voyage en 1re classe - autocar - logement - repas depuis le petit déjeuner du 1er jour au souper du 2me jour).

ED. CALAME
 Architecte E.P.F. - Neuchâtel
Nos bureaux seront fermés du 27 juillet au 19 août
 pendant les vacances du bâtiment

A louer
 A louer machine à écrire, à calculer, à dactyler, au jour, à la semaine, au mois, chez Raymond, fbg du Lac 11 Neuchâtel (tél. 5 25 05)

PETITS TRANSPORTS- DÉMÉNAGEMENTS

Confiez ce travail à l'homme de métier et de confiance (8 ans d'expérience) Travail soigné - Prix modérés

« Le Spécialiste du Petit Transport »

POLDI JAQUET Neuchâtel Tél. 5 55 65

avant de partir en vacances faites votre change à l'U.B.S.

UNION DE BANQUES SUISSES
 NEUCHÂTEL PLACE FURY 5

GOÛT DES MOINES
 GODET VINS AUVERNIER

Poissons frais
 recommandés cette semaine
palées et filets
 du lac de Neuchâtel
Lehnherr frères
 POISSONNERIE Tél. 5 30 92
 Place des Halles Neuchâtel

PRÊTS Rapides Discrets Sans caution

EXEL BANQUE EXEL
 Rousseau 5 Neuchâtel
 Ouvert le samedi matin (038) 5 44 04

DENIS SCHNEIDER
 MAÎTRE DÉCORATEUR
IDEAUX - DÉCORATION D'INTÉRIEUR

le plus juste prix d'un choix exceptionnel

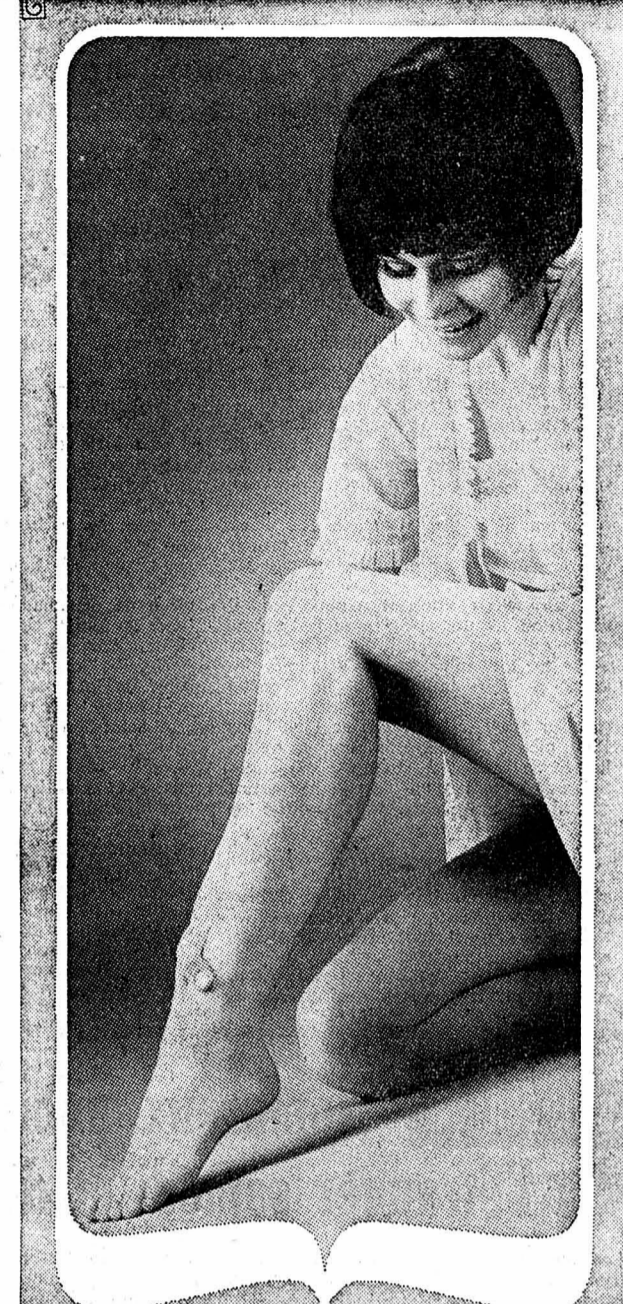
Hôpital 8 - Neuchâtel

ABBAYE DE SAUGES
 les 27 et 28 juillet 1968

PRÊTS

- Sans caution
- Formalités simplifiées
- Discretion absolue

BANQUE COURVOISIER + CIE
 21, F^BC HOPITAL NEUCHÂTEL
 T. (038) 5 12 07



« Eh bien, mon pied ! Scholl et moi, nous allons te dorloter cette année. Et crois-moi, tu vas faire des envieux... »

Sitôt nu-pieds, en sandales, à la plage, impossible de s'y tromper : des pieds soignés, des pieds ravissants, nets.

Scholl en sait long sur ce chapitre : vous aurez des pieds qui résistent victorieusement aux regards critiques, des jambes qui suscitent l'admiration. Scholl vous aidera à conserver des pieds alertes et des jambes rayonnant de santé et de vitalité.

Pieds infatigables et jambes toute belles avec les produits de soins et de beauté

Scholl

Sels de bain Scholl, super oxygénés, idéal pour garder tous les jours le pied léger.	Fr. 1.60
Poudre Scholl pour les pieds, très efficace contre brûlures et inflammations.	Fr. 2.80
Baume Scholl, fortifie les muscles du pied et de la jambe.	Fr. 1.60
Zino Pads Scholl, pour cors, durillons et callosités.	Fr. 2.-
Deo-Spray Scholl, un déodorant rafraîchissant qui vivifie la peau.	Fr. 7.50

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE
F. TRIPET
 SEYON 8 - NEUCHÂTEL - TEL. 54544

Le plus grand choix en

TAPIS DE FOND

- Toutes les qualités
- Toutes les couleurs
- Tous genres
- Tous prix

à partir de Fr. **19⁵⁰** le m²
 avec dos gaufré

TAPIS BENOIT

Maillefer 25 - Tél. 5 34 69 - Neuchâtel
 Devis - Pose - Présentation des collections
 Fermé le samedi

APOLLO
Tél. 5 21 12

EN PREMIÈRE VISION
Tous les jours à 15 h et 20 h 30
Samedi et dimanche à 14 h 45

16 ANS

pour 4 jours

SAUVAGE ET CHARGÉ DE DYNAMITE

avec **ANNABELLA INCONTRERA** • **DICK PALMER** **REZIGÉ PAR JOSEPH WARREN**
TECHNICOLOR® • TECHNISCOPÉ®

Joueurs, faussaires et truands, en pleine guérilla!

LE NOUVEAU-MEXIQUE...
... UN CHAMP DE BATAILLE EN FURIE!

En 5 à 7 Samedi à 17 h 30 16 ANS
Dimanche

LOUIS DE FUNÈS

LE GENDARME DE SAINT-TROPEZ

prolonge ses vacances... à Neuchâtel!

GOLA? BIÈRES LES MEILLEURES MARQUES

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

POUR 4 JOURS **PALACE** POUR 4 JOURS

UN GRAND FILM D'ACTION, D'AMOUR VIOLENT, INATTENDU, TENDRE ET DRÔLE AVEC

FRANCIS BLANCHE **SOPHIE DESMARETS** **BERNARD BLIER**

MICHEL AUCLAIR **JACQUES PERRIN**

STEFANIA SANDRELLI **MICHEL PICCOLI**

DES AVENTURES EN CASCADE ET EN SERIE
- PLEINES D'HUMOUR...
- DE PIQUANT...
- D'IMPRÉVU...
- ET DE «SUSPENSE»...

SÉANCES NUMÉROTÉES : SAMEDI, DIMANCHE EN SOIRÉE, TÉL. 5 56 66

Tous les soirs à 20 h 30 **SAMEDI, DIMANCHE MATINÉE à 15 h** **18 ans**

DÈS LUNDI à 20 h 30 **KINDAR L'INVULNÉRABLE** POUR 3 JOURS
DES AVENTURES PASSIONNANTES

STUDIO 16 ans
5 30 00

TOUS LES SOIRS à 20 h 30 Jeudi, samedi, dimanche et mercredi, matinées à 15 h

Un nouveau WESTERN
d'action et de suspense

Un mercenaire reste à tuer
(PISTOLEROS)

avec **Stephen FORSYTH** **Conrado SANMARTIN**
Anne SHERMAN

dans une région où le revolver joue un si grand rôle

L'APÉRITIF
AU BAR DU TERMINUS

la ROTONDE
BAR - DANCING - ATTRACTIONS

Déménagements
Petits transports
Tél. (038) 4 34 44
JOSEPH MEDOLAGO
Parcs 107 - Neuchâtel

ARCADÉS 3 HEURES
DE SPECTACLE BOULEVERSANT
AVEC L'ŒUVRE INOUBLIABLE DE **IRVIN SHAW**

CINÉMA 5 78 78

MARLON BRANDO **MONTGOMERY CLIFT** **DEAN MARTIN**

Paris sous la botte nazie
La défaite de l'Afrika-Korps
Un grand drame sentimental
Berlin sous les bombes
La fin d'une grande illusion

Le BAL des MAUDITS
HOPE BARBARA MAY
LANGE-RUSH-BRITT

Tous les soirs à 20 h 15 précises
MATINÉES à 14 h 45
Jeudi - samedi - dimanche et mercredi

16 ans

LE FILM PRINCIPAL COMMENCE TOUT DE SUITE

